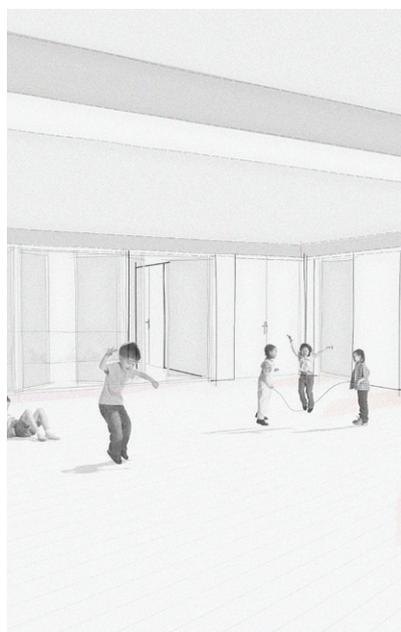


P O R T F O L I O
T R A V A I L E N A G E N C E
D ' A R C H I T E C T U R E



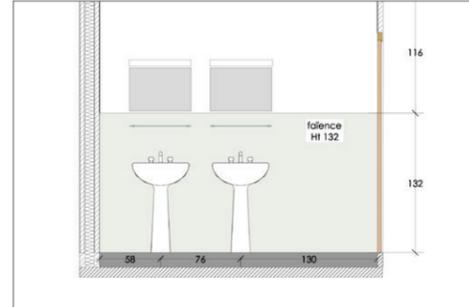
Laura Zorzi

Recherche un poste d'architecte junior

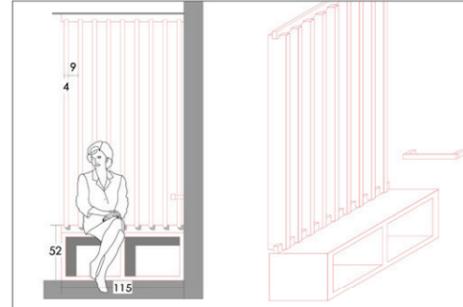
Table des matières



Curriculum vitae



2019 Réhabilitation d'une salle de bain
EDL/ESQ/APS



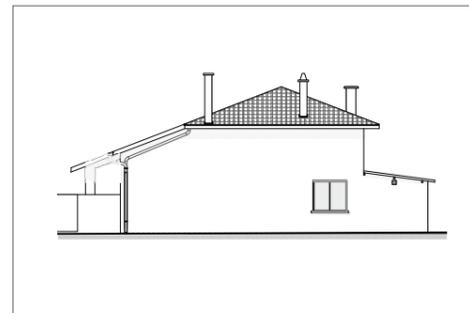
Réhabilitation d'un appartement
EDL/ESQ/APS/APD



2020 Relevé et remise au propre d'une maison
EDL



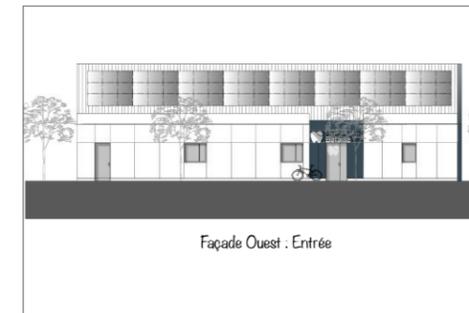
2021 Diagnostic urbain



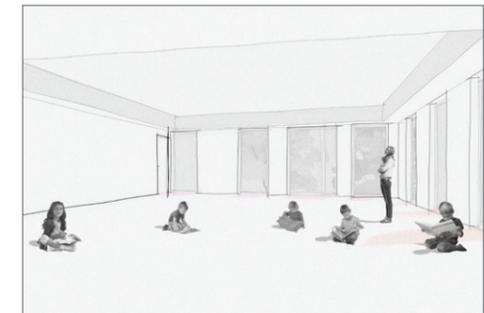
2023 Relevé et remise au propre d'un corps de ferme
EDL



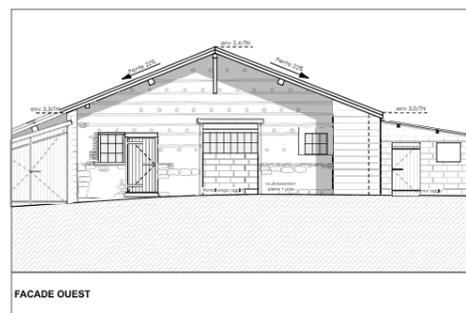
Réhabilitation d'un bâtiment militaire en bureau
EDL/ESQ/APS



2024 Construction d'un laboratoire dentaire
PC



Concours d'un centre social



2025 Réhabilitation d'une grange en garage
PC



Relevé et remise au propre d'un bâtiment militaire
EDL



Concours d'un restaurant scolaire

Curriculum Vitae



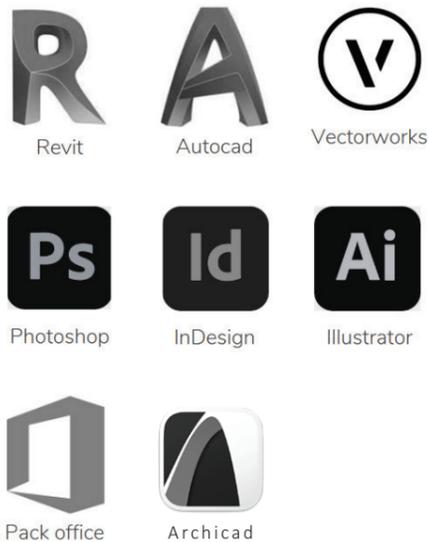
Laura Zorzi

Recherche d'un poste d'Architecte Junior au sein d'une agence d'architecture

Informations Personnelles

Adresse : 17 lotissement Chantoiseau
01310 MONTRACOL
Nationalité : Française
Date de naissance : 20/06/2000
Permis : Permis B | Véhiculé
Langues : LV1 Anglais | LV2 Italien

Compétences Informatiques



Qualités

Curieuse
Ouverte d'esprit
Organisée
Dynamique

Passion

Photographie
La montagne et ses loisirs
Crossfit

Expériences Professionnelles

Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
1 Juillet 2025 - 31 Juillet 2025 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
1 Juillet 2024 - 2 Août 2024 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
3 Juillet 2023 - 4 Août 2023 | CDD
COLLABORATION AUPRÈS D'UN ARCHITECTE
Jacques Crozier - Architecte DPLG | 1 impasse Saint Jean 26750
Châtillon Saint Jean
4 Juillet 2022 - Septembre 2022 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
23 Août 2021 - 17 Septembre 2021 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
29 Juin 2020 - 31 Juillet 2020 | CDD
Dessinatrice en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse | 8 Juillet 2019 - 2 Août 2019 | CDD

Diplômes

DIPLOME D'ETAT D'ARCHITECTE | Mention très bien | Juillet 2025
DIPLOME D'ETUDE EN ARCHITECTURE | Juin 2023
BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN BÂTIMENT | Juillet 2020
BACCALAURÉAT STI2D | Mention assez bien | Juillet 2018
BREVET DES COLLÈGES | Mention bien | Juillet 2015

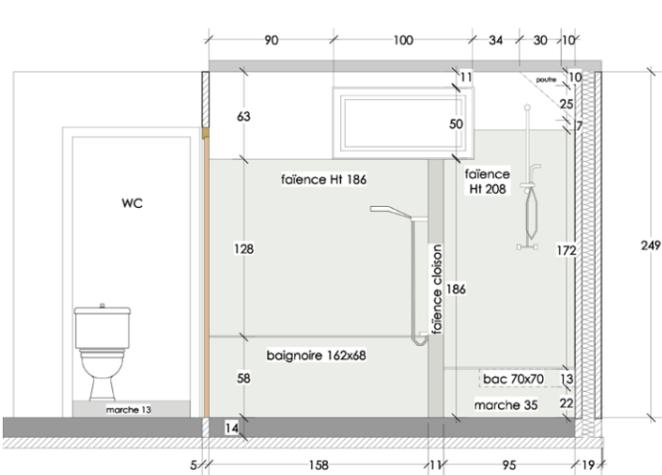
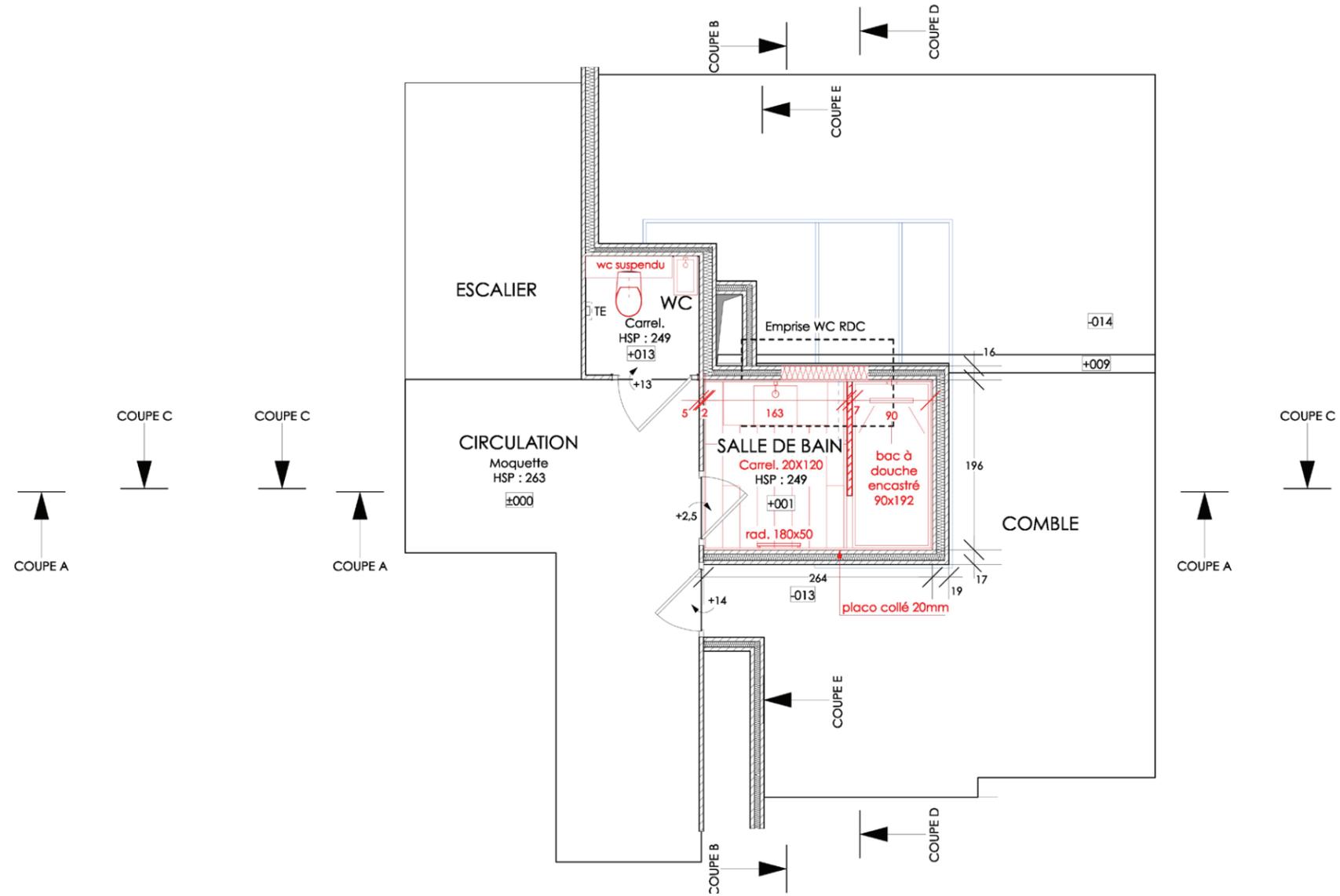
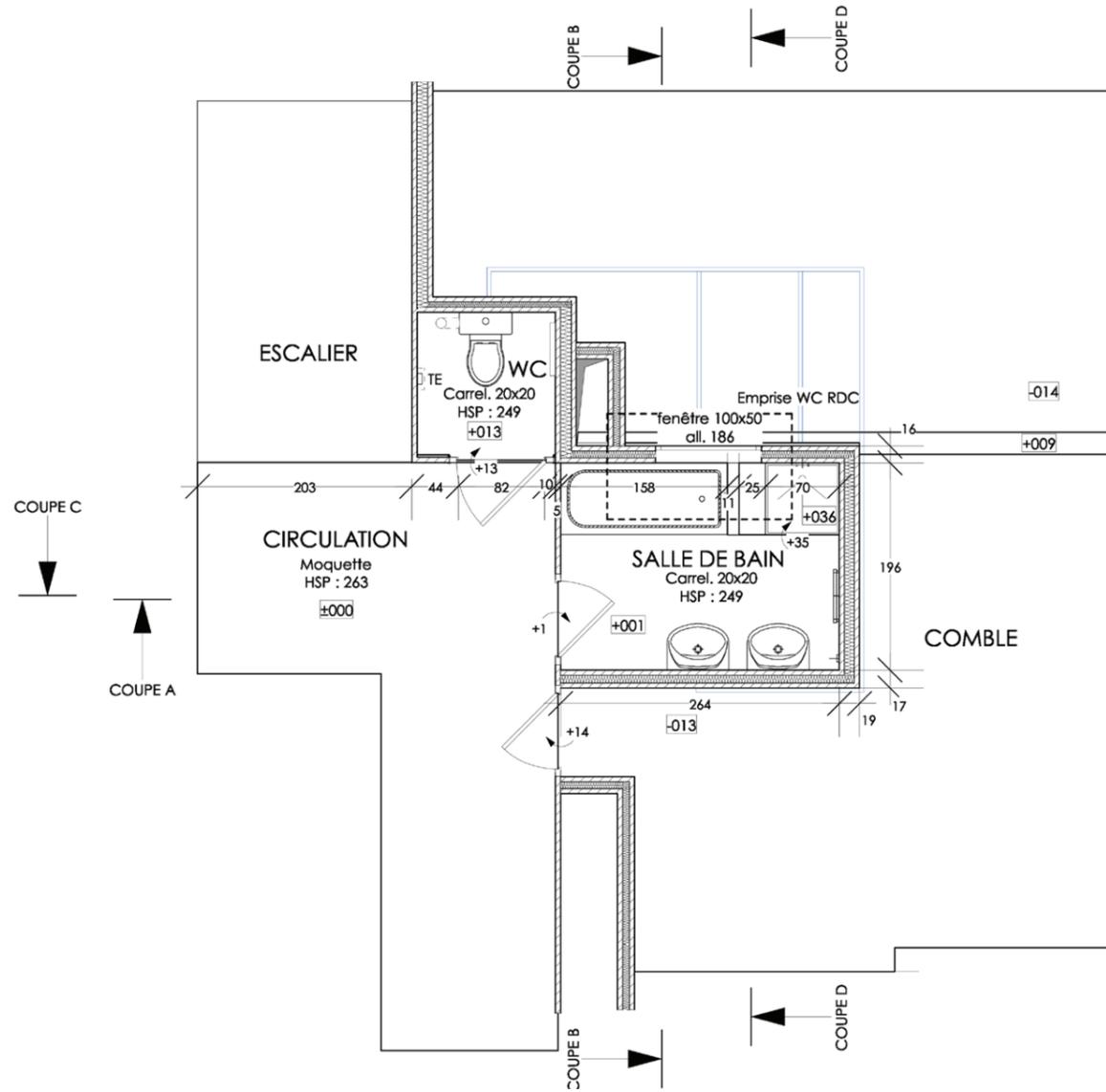
Stages

Stagiaire en cabinet d'architecture
Jacques Gerbes et Associés | 521 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse
27 Novembre 2023 - 30 Avril 2024 - 308h non consécutif
stagiaire en cabinet d'architecture
DELERS & Associés Selarl d'architecture | 601 rue Léopold le
Hon 01000 Bourg en Bresse
30 Janvier 2023 - 24 Février 2023
stagiaire d'AGENCEMENT en ébénisterie
Charmeil Agencement | ZA aux Vieux | 191 route des artisans
01660 Chaveyriat
1 Juillet 2021 - 15 Juillet 2021
stagiaire en cabinet d'architecture
Art'bel architectes associés | 487 rue Léopold le Hon 01000
Bourg en Bresse | 15 Mai 2019 - 5 Juillet 2019

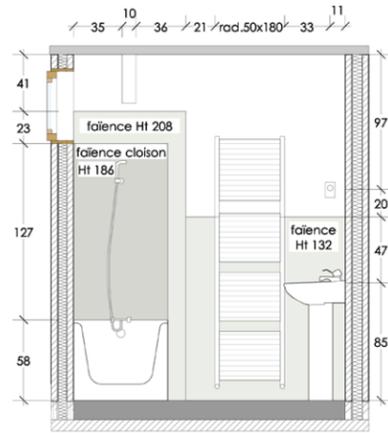
Formations

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon
Domaine d'étude Paysages Habités, architectures en situation
Master sur deux ans | Septembre 2023 - Juillet 2025
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint Etienne
Licence sur trois ans | Septembre 2020 - Juin 2023
BTS Bâtiment | lycée joseph marie carriat | Bourg en bresse
Septembre 2018 - Juillet 2020
Baccalauréat Sti2d | option architecture et construction | Lycée
joseph marie carriat
Septembre 2015 - Juillet 2018

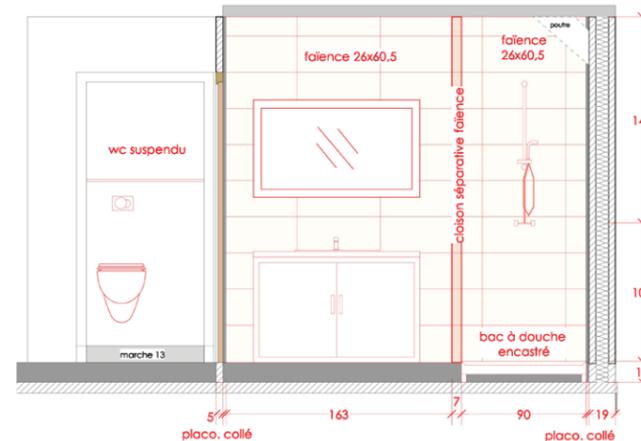
Réhabilitation d'une salle de bain dans une maison bourgeoise



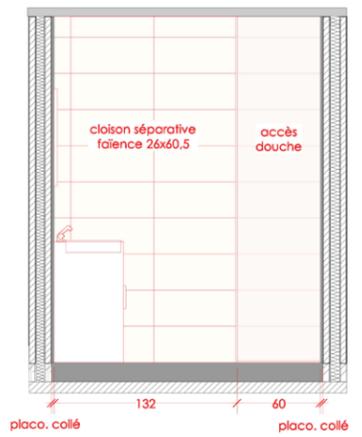
COUPE A



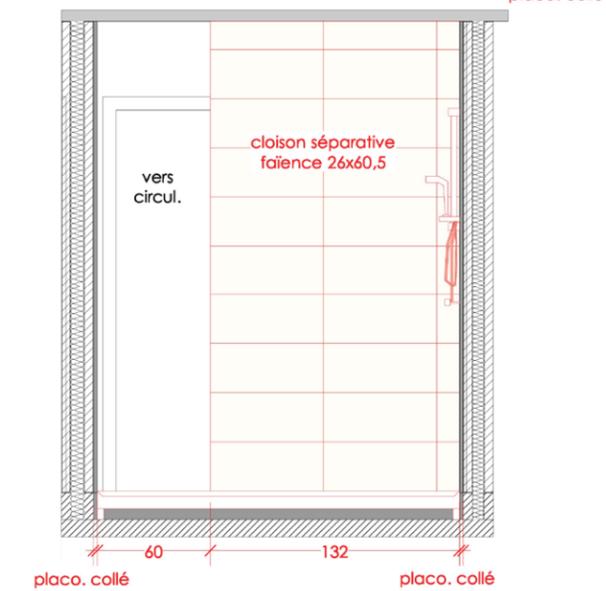
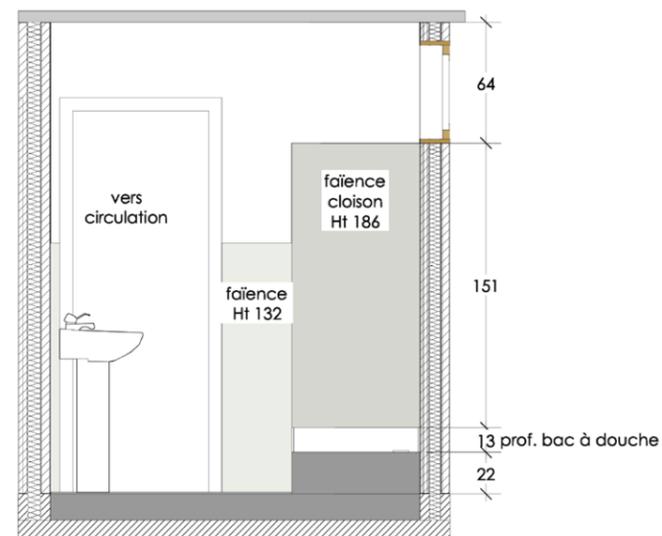
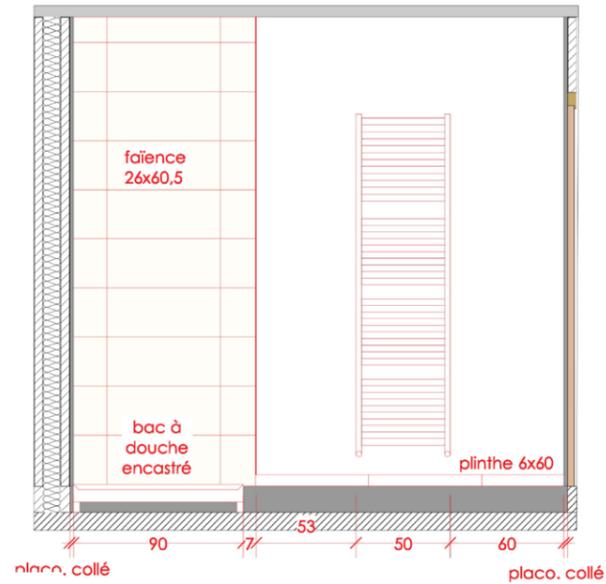
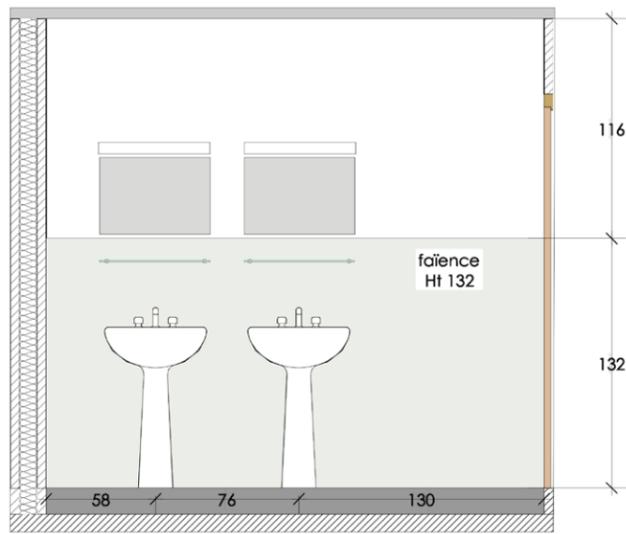
COUPE B



COUPE A



COUPE B

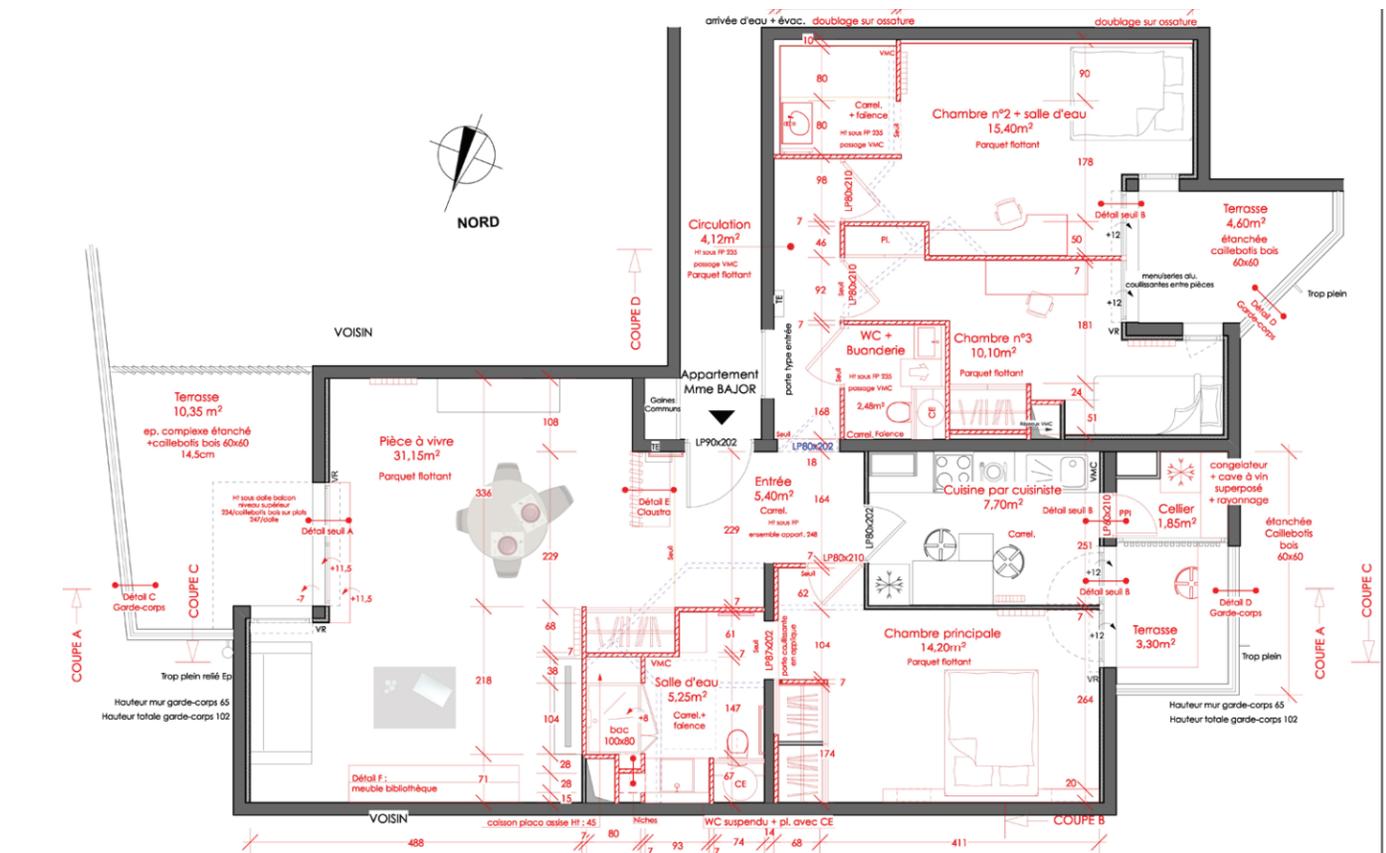
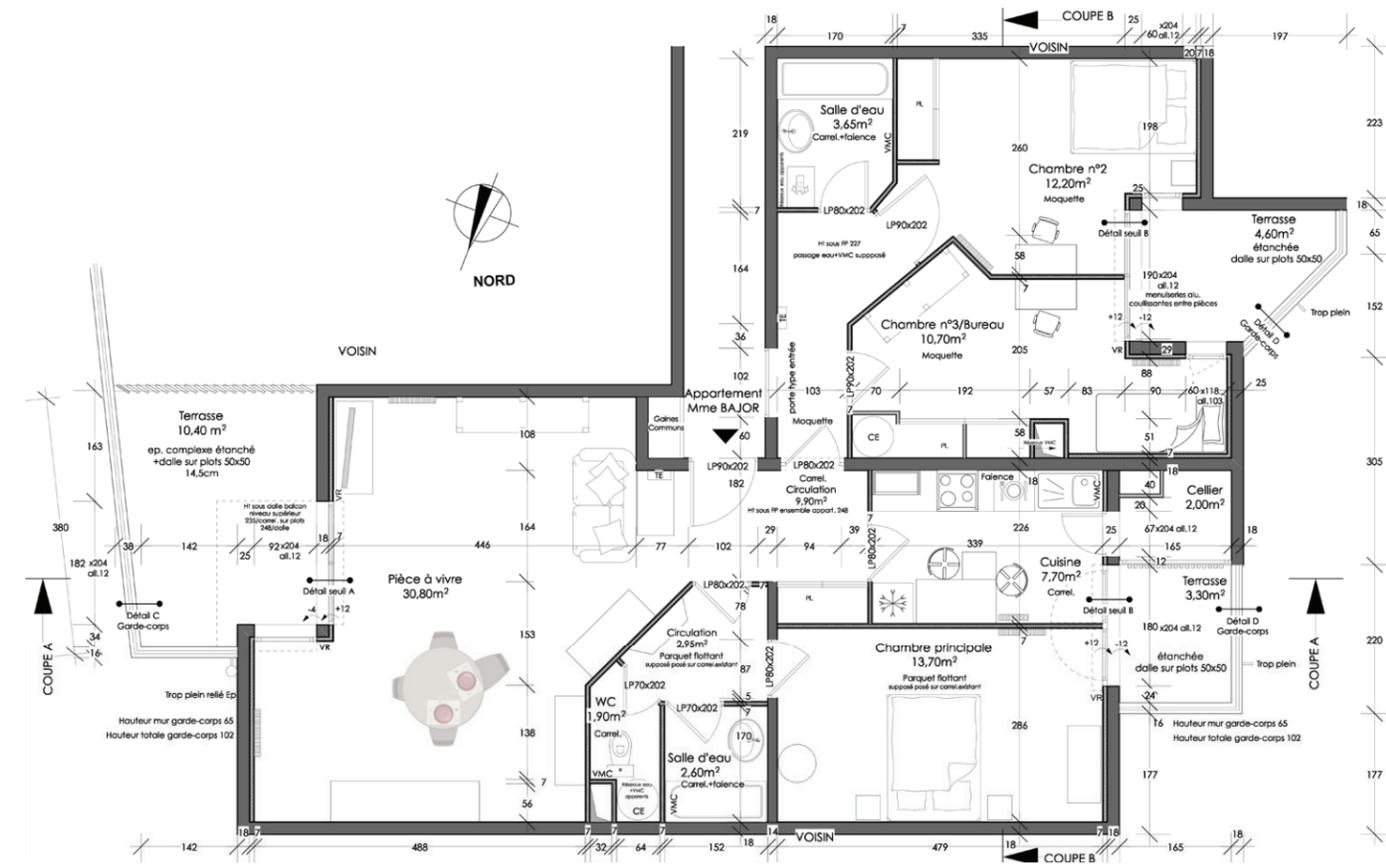


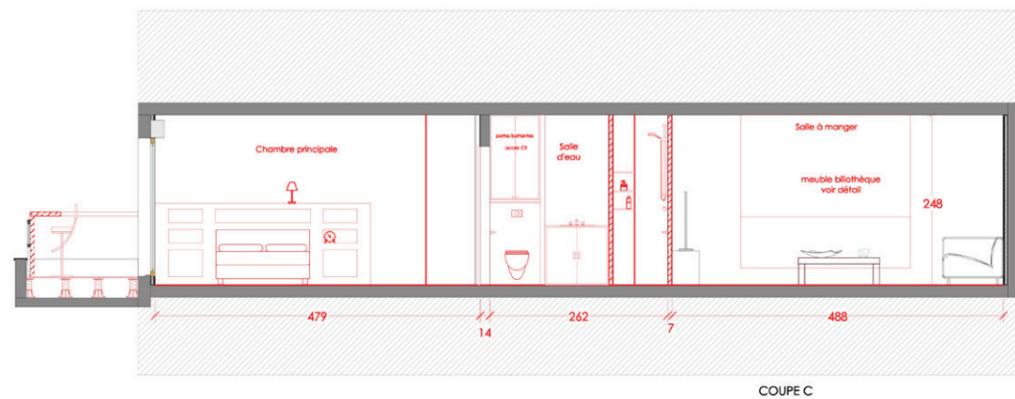
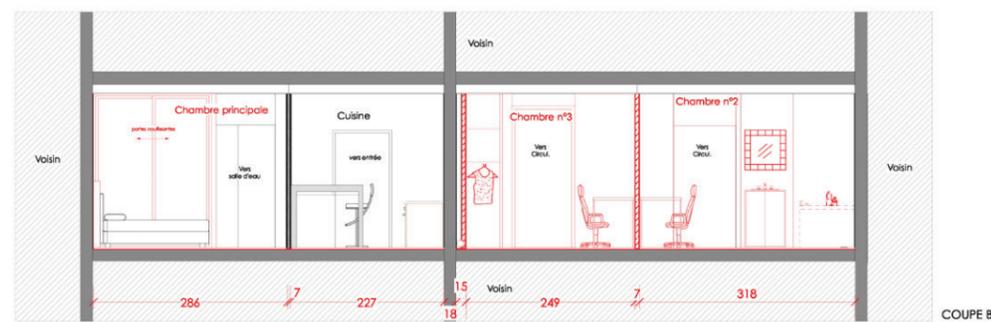
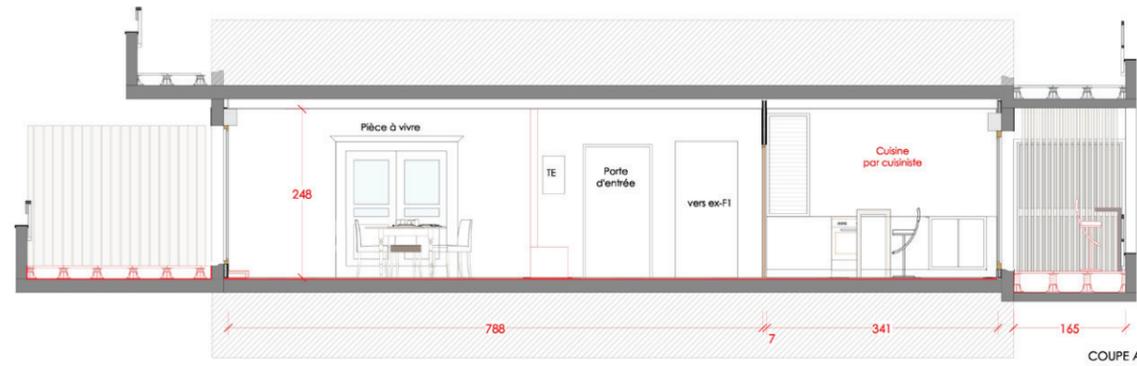
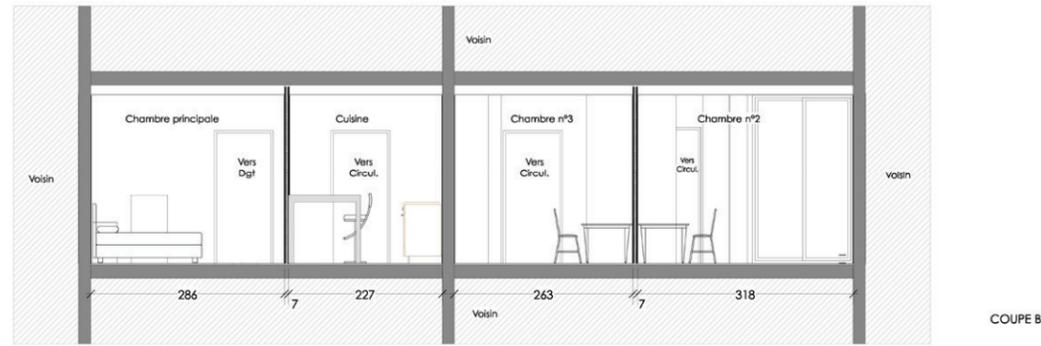
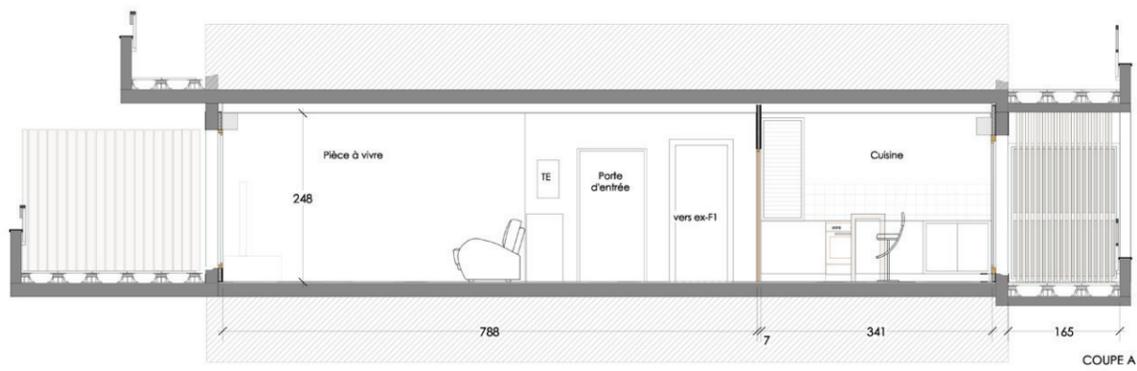
En mai 2019, à la suite de mon stage de BTS en agence d'architecture, une nouvelle étape s'est ouverte pour moi : j'ai été embauchée comme dessinatrice au sein de cette même agence. Après avoir observé durant mon stage le déroulement des différentes phases d'un projet architectural, je me retrouvais cette fois plongée dans le vif du métier, avec une première mission qui m'a été donnée : le relevé.

Mon tout premier relevé seule, dans une maison bourgeoise, sur une salle de bain et un sanitaire. Derrière l'apparente simplicité de la tâche se cachait pour moi un véritable défi de réussir. C'était l'occasion de confronter mes connaissances théoriques à la réalité du terrain : manier les outils, prendre les mesures avec précision, retranscrire l'espace avec rigueur. Mais c'était aussi une première rencontre avec une autre facette du métier : la relation avec les clients. Échanger avec eux, comprendre leurs attentes et s'inscrire dans leur quotidien a donné une dimension humaine à cette mission technique.

Si le projet en lui-même était modeste, il a représenté pour moi bien plus qu'un simple exercice. Il a été la première pierre d'un apprentissage concret, où l'architecture ne se résumait plus à des plans ou à des concepts, mais devenait un dialogue permanent entre l'espace, la technique et l'humain.

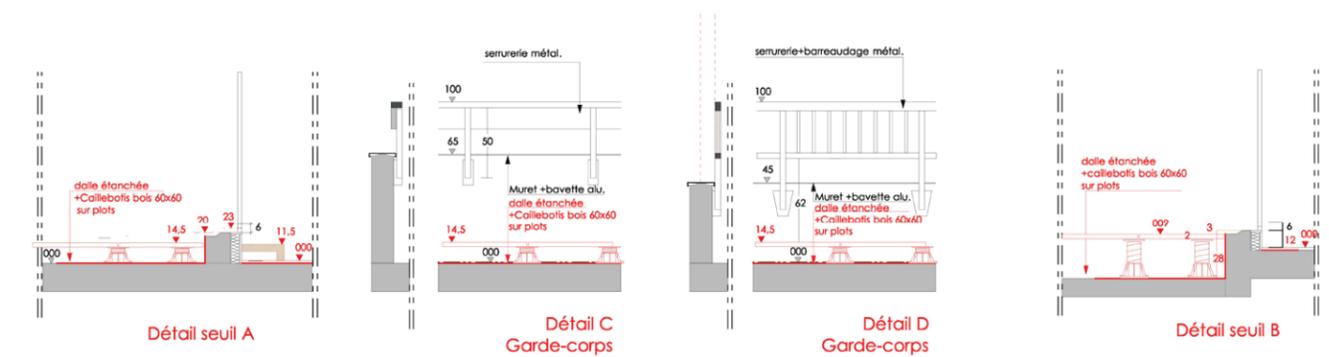
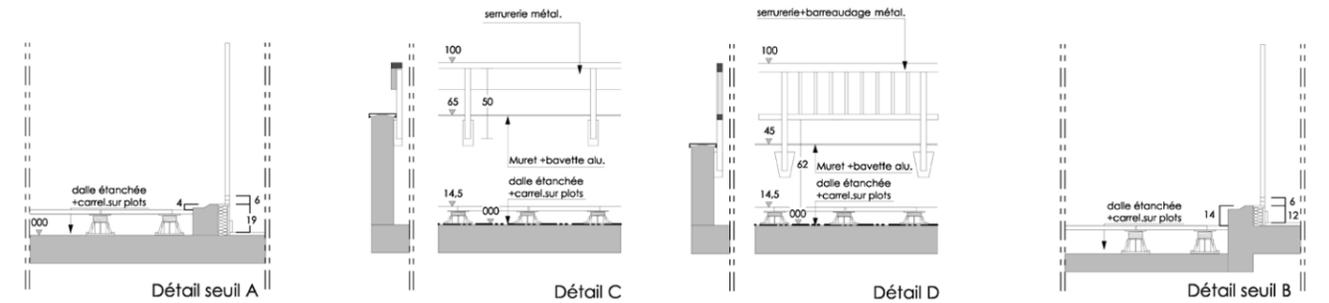
Réhabilitation d'un appartement





Un projet mené dans un appartement situé à Bourg-en-Bresse. La cliente, atteinte d'une maladie évolutive, exprimait le besoin de transformer son logement pour le rendre plus pratique, plus accessible et surtout adapté à ses déplacements au quotidien. Derrière cette demande se dessinait un enjeu humain : faire de l'espace un véritable soutien dans la vie de tous les jours. C'était pour moi un premier projet mené en autonomie, depuis le relevé initial et la mise au propre de l'état des lieux, jusqu'aux phases d'esquisse et d'APS. Ce travail représentait un véritable exercice d'équilibre : conjuguer l'adaptation d'un appartement existant avec le respect des normes PMR, tout en préservant le confort et l'identité du lieu. Il ne s'agissait pas simplement de transformer des mètres carrés, mais bien de redonner à l'espace une dimension fonctionnelle et bienveillante.

Repenser chaque pièce, fluidifier les circulations, anticiper les gestes quotidiens : chaque choix de conception devenait un moyen de faciliter la vie des habitants. Au-delà de l'aspect technique, ce projet s'est révélé profondément touchant. Assister à la satisfaction et au soulagement de la cliente face aux solutions apportées fut une expérience marquante : la preuve que l'architecture, même à petite échelle, peut réellement changer la manière de vivre un espace et, par là même, améliorer la qualité de vie.

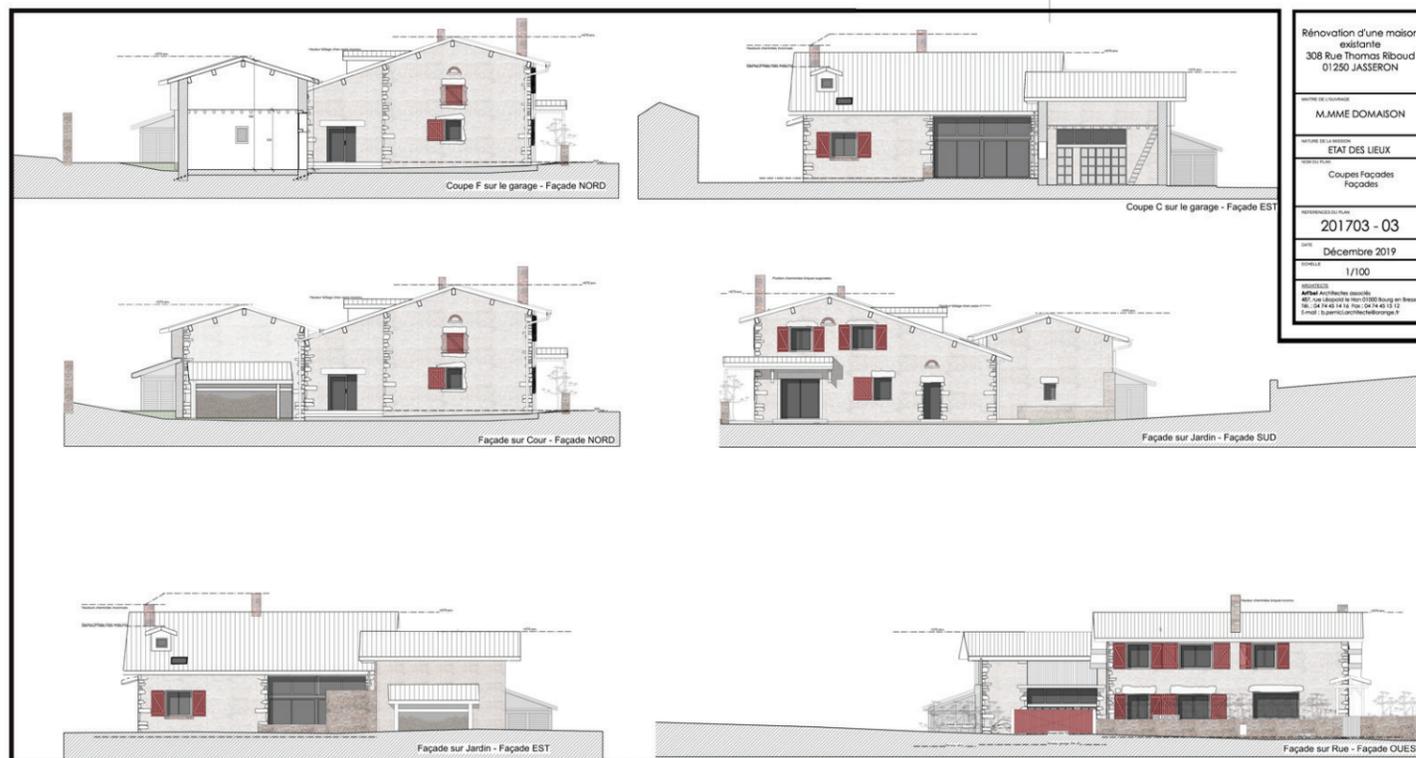


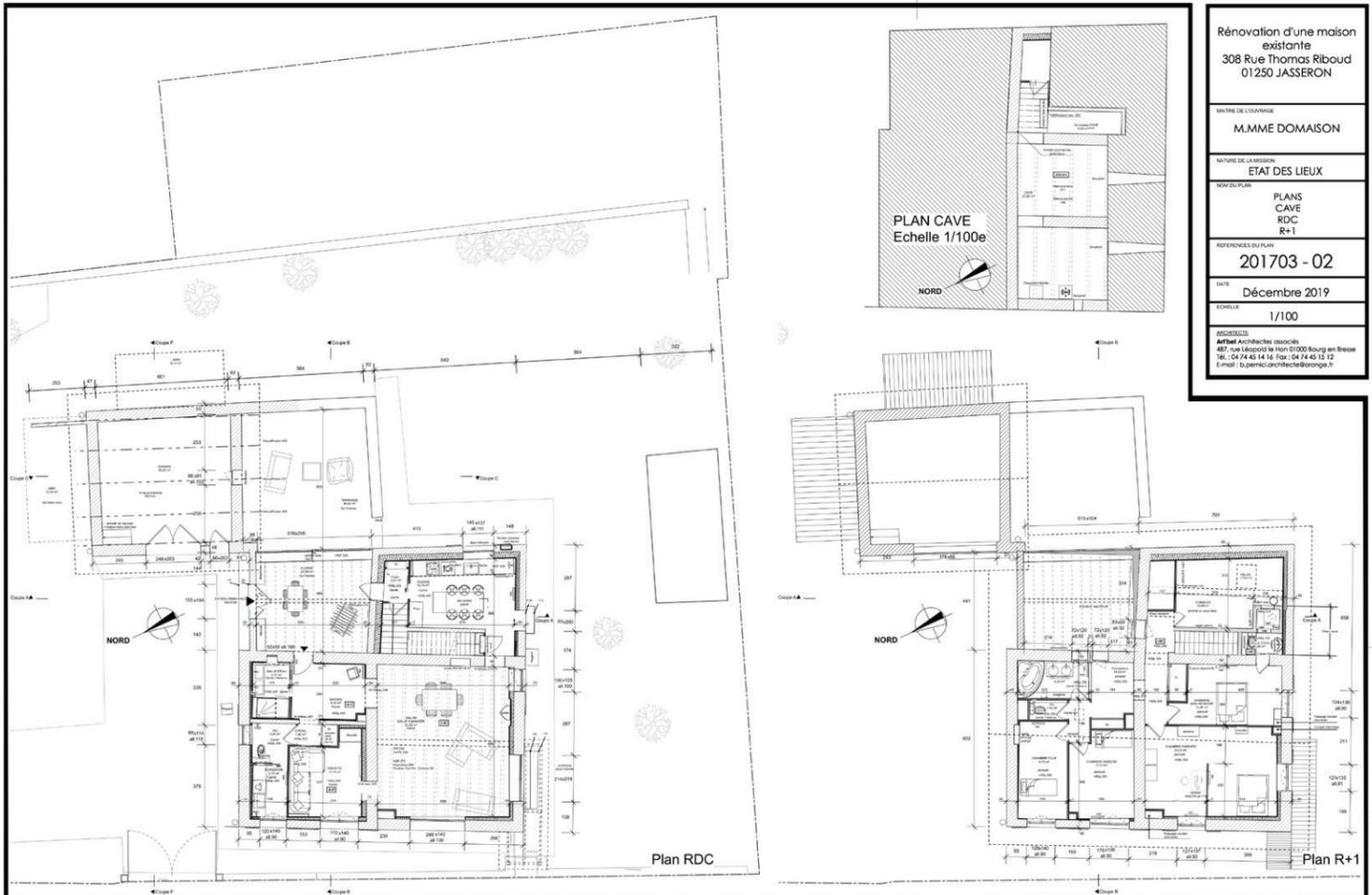
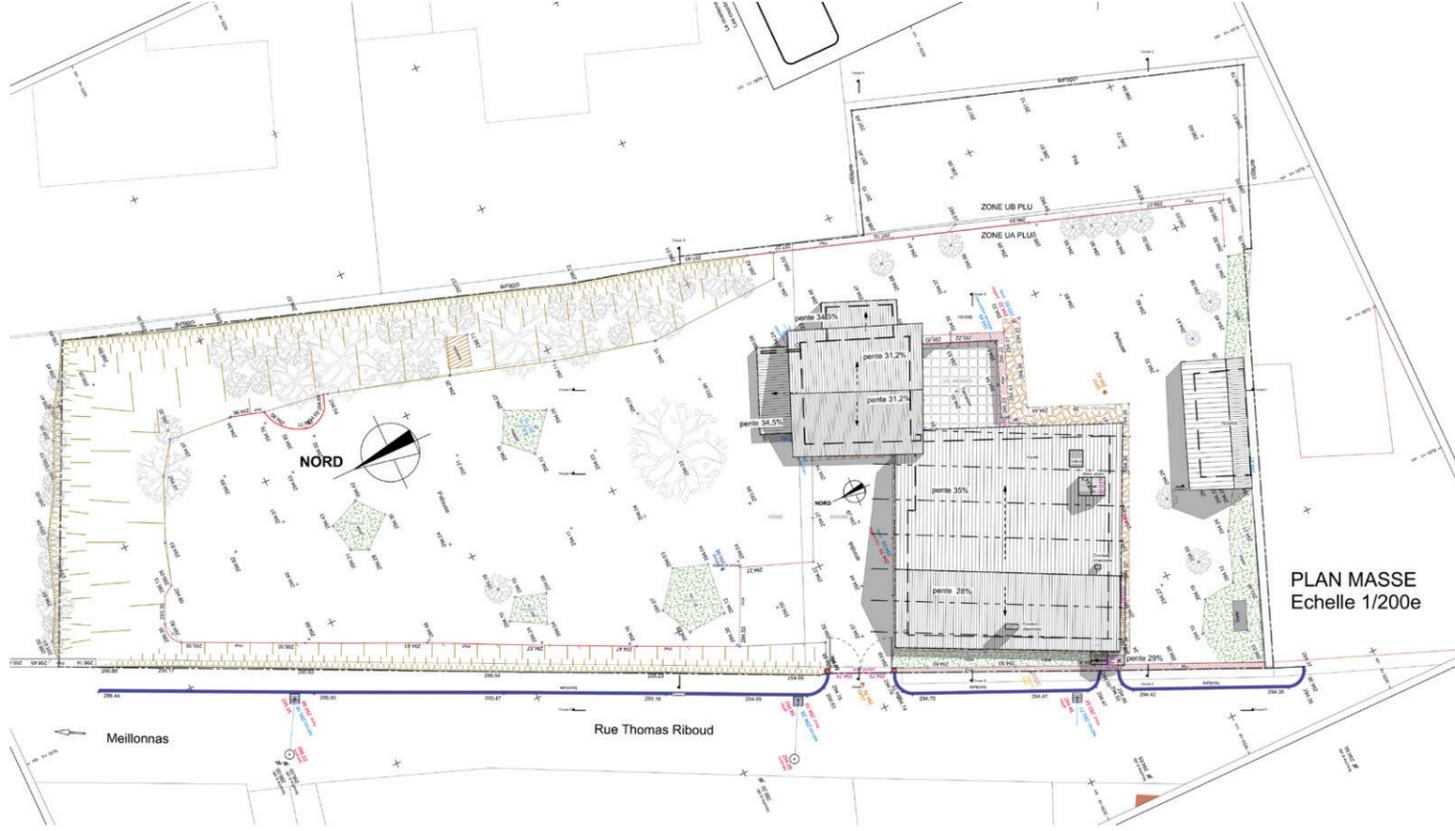
Réhabilitation d'une maison typique de la région

Ce projet s'inscrivait dans le village de Meillonas, aux portes du Revermont, tourné vers les montagnes. Il s'agissait d'un travail de relevé mené en duo, avec pour objectif de repenser un cocon pour ses habitants. Pour moi, cette expérience avait une saveur particulière : c'était la première fois que je combinai un relevé intérieur avec un relevé extérieur, confrontée aux contraintes de la lumière changeante, du soleil, de la topographie et des perspectives. Autant de paramètres qui venaient enrichir et complexifier l'exercice, tout en me permettant de mettre en pratique d'autres connaissances acquises au fil de ma formation.

J'ai découvert à quel point le relevé, souvent perçu comme une étape fastidieuse, est en réalité un fondement essentiel du projet. Plus le relevé est précis, plus le projet qui en découle prend corps et gagne en justesse. C'est un travail d'observation minutieuse, presque contemplative, qui demande patience et rigueur. Vient ensuite l'étape de la remise au propre, où apparaissent inévitablement quelques défauts et manques. Mais loin d'être un échec, ces imperfections se transforment en moteur : elles incitent à redoubler de précision, à affiner son regard, et à progresser pour les relevés à venir.

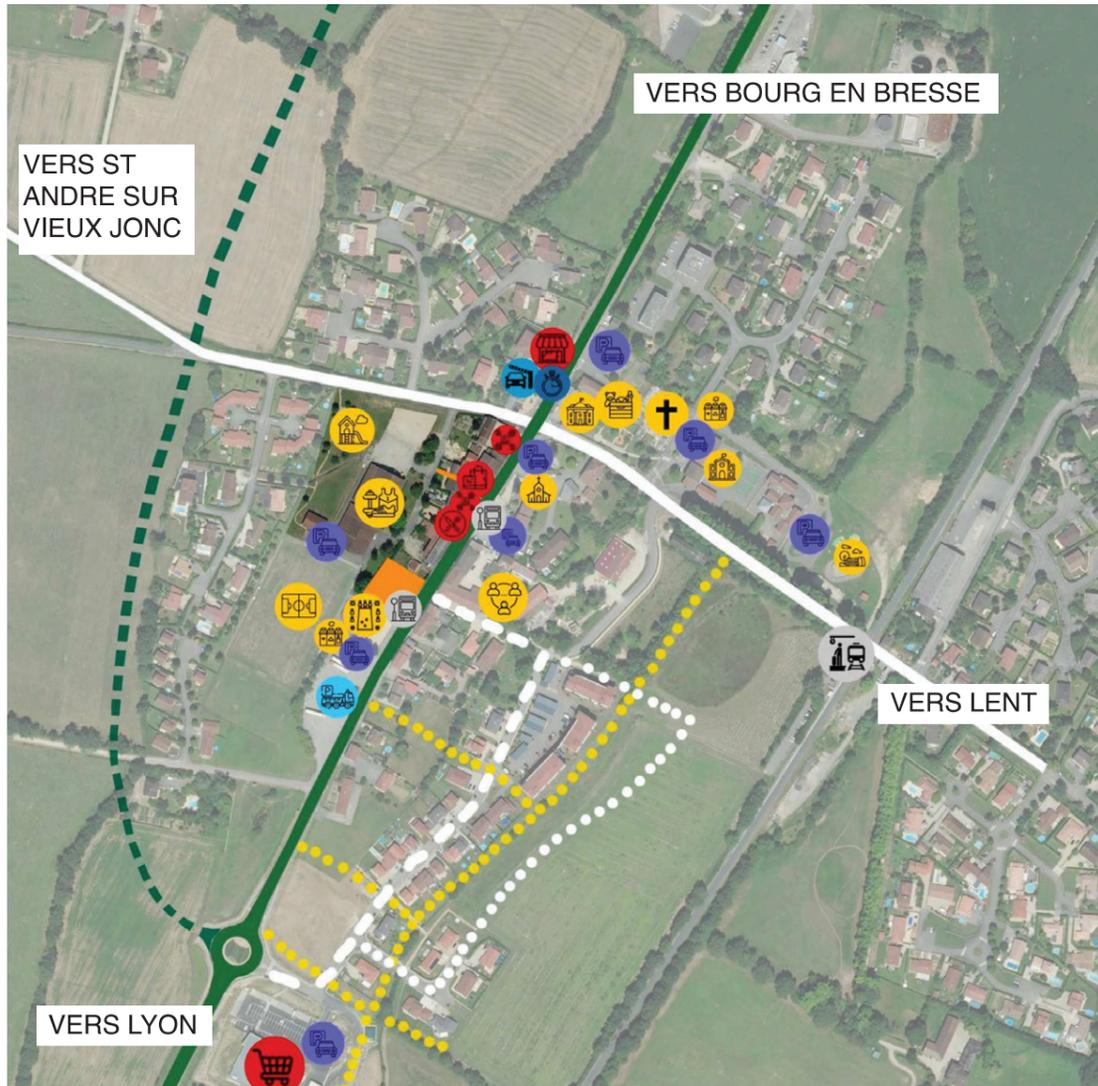
Ce projet fut donc bien plus qu'un simple exercice technique. Il fut une leçon de méthode et d'exigence, mais aussi une manière de comprendre que l'architecture commence avant tout par l'attention portée aux lieux, à leurs contraintes et à leur potentiel.





Diagnostic urbain d'un centre bourg

SITUATION ET ACTIVITES DE SERVAS



PLAN DE SITUATION DÉTAILLÉ- 1/2000e

Servas est un village **largement traversés grâce aux deux routes départementales**. Au centre sont situés de nombreux équipements publics et commerces. Les principales commodités sont présentes comme des lieux de cultures, de religions, de première nécessité, permettant à **Servas d'être autonome et attractif**. On retrouve également de **nombreux parkings associés aux commerces et aux équipements**.

Au Sud existe un **parking réservé aux poids lourds**, c'est un emplacement réservé que l'on retrouve rarement dans d'autres villages traversés par la RD1083. **C'est un avantage pour Servas**.

- Équipements publics ●
- Mairie
 - Église
 - Cimetière
 - Groupe Scolaire
 - Accueil et restaurant périscolaire
 - Salle polyvalente
 - Salle de sport
 - Stade
 - Aires de jeux
 - Terrains de pétanque
 - Communauté Emmaüs France
 - Collectes de déchets
- Axes routiers
- Route départementale principale RD1083 Lyon/Bourges en bresse
 - Route départementale D64
 - ▨ Projet de déviation RD1083 PLU Servas - PADD
 - ▧ Voirie secondaire prévues à l'OAP
- Commerces ●
- Supermarché «Intermarché»
 - Boulangerie «Dumoulin» Institut de beauté «Emprunte»
 - Bar/Tabac «Au rendez vous des amis»
 - Tabac «Bep»
 - Restaurant «Cher les»
 - Commerces fermés
- Stationnements ●
- Parkings publics voitures
 - Parkings privés
 - Arrêts minutes
 - Parkings Poids Lourds
- Réseaux ferroviaires ●
- Halte ferroviaire Servas Lent
 - Arrêt Bus TER
 - Arrêt Bus SNCF

GABARIT DES BATIMENTS DE SERVAS



PLAN DES VOLUMÉTRIES DES BÂTIMENTS - 1/2000e

Dans la commune de Servas se distingue **cinq volumétries de bâtiments**.

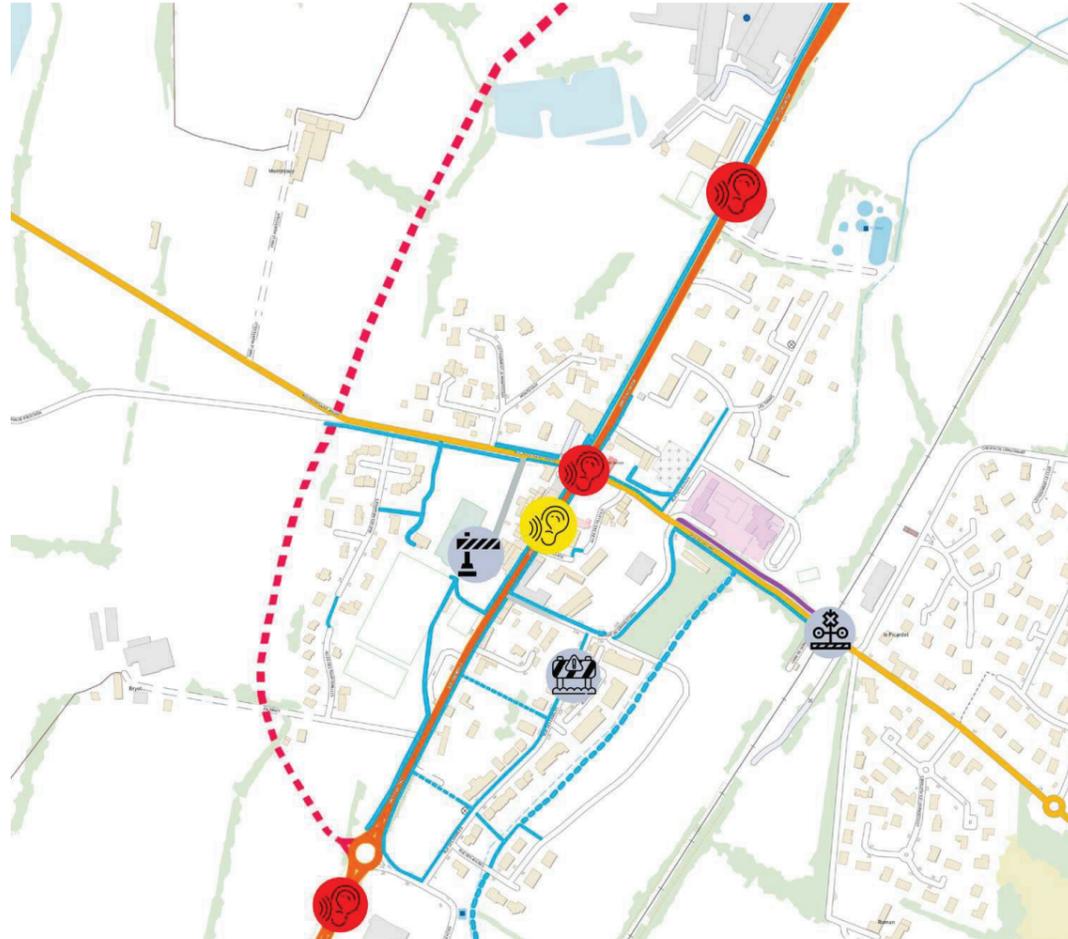
Les logements individuels sont principalement en RDC, quelques pavillons sont en R+1 mais reste en minorité. Les individuels groupés reprennent la même disposition que les logements individuels avec des RDC et des R+1. Pour les logements collectifs, les bâtiments sont généralement en R+2, sauf pour ceux au Nord du village avec du R+3.

En ce qui concerne le **bourg-centre**, **une trame centrale est mise en place avec des logements en R+1+combles**.

Les hauteurs sont équivalentes au niveau de la rue principale.



RELATION ENTRE CHEMINEMENTS ET NUISANCES SONORES



PLAN DE CHEMINEMENTS - 1/1600e

L'axe routier principal de Servas est la route départementale RD1083 coupant la commune en deux. Perpendiculairement, la D64 dessert les villages voisins. Un cheminement piéton est dessiné sur l'entièreté du village. C'est un réel atout.

Dans les OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmation), on retrouve un grand projet d'extension et d'aménagement piétons et véhicules.

L'emplacement du projet se trouve proche des nuisances sonores puisque situé à Servas-centre. On distingue deux catégories sonores, l'une plus faible au bourg-centre et l'autre plus élevée, au niveau des feux tricolores au carrefour des routes départementales et aux extrémités du village.

Un projet de déviation, retranscrit dans le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), permettrait d'alléger les passages dans le centre-bourg. La présence de la gare à proximité ne crée pas de nuisances sonores perceptibles sur les sites du projet.

Flux voitures

- Route départementale principale RD1083 Lyon/Bourg en bresse
- Projet de déviation RD1083 PLU Servas - PADD
- Route départementale D64
- Voirie secondaire

Obstacles permanents sur la voirie

- Barrière pivotante
- Route barrée
- Passage à niveau

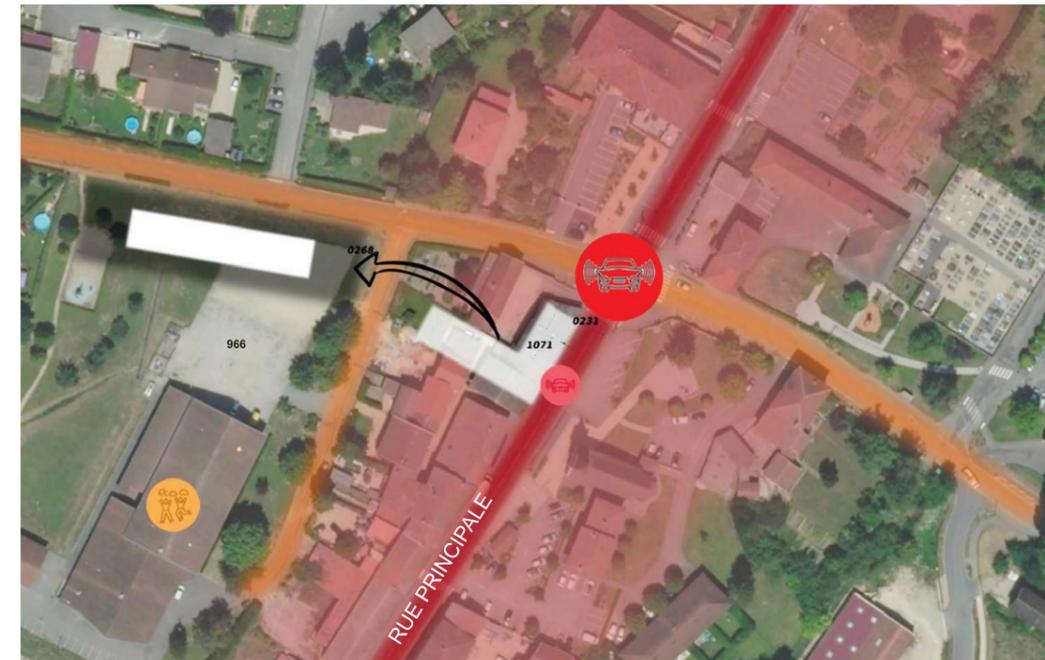
Classement des voies

- Nuisances sonores de catégorie 3
- Nuisances sonores de catégorie 4

Flux piétons /cyclable

- Cheminement piétons
- Projet cheminement piétons PLU Servas - OAP
- Pistes cyclables

AMÉNAGEMENTS DE LOGEMENTS



- RD1083 : route départementale aux nuisances sonores élevées
- Nuisances sonores
- Zones affectées par le bruit de la route
- Parcelle n°268
- Parcelle n°966
- Parcelle n°1071
- Routes aux nuisances sonores faibles
- Espaces partagés

Étant donné les fortes nuisances sonores au niveau de la RD 1083, le projet a deux propositions. La première se situe sur la rue principale de Servas. Il est d'imaginer d'installer des commerces en RDC, où la gêne liée au bruit est moins dérangeante et des logements en étages.

La deuxième proposition est de créer un nouvel emplacement, plus calme, pour des logements. En associant la parcelle n°268 avec une partie de la parcelle n°966 actuellement occupée par la salle polyvalente et le gymnase, c'est à dire l'espace représenté en blanc sur le plan, cela serait l'emplacement le plus adapté pour des logements. Par conséquent, il faudrait redéfinir la zone, actuellement en zone UP. En effet, ce classement ne permet pas la construction de logements.

Deux zones permettraient la construction d'habitations. Première possibilité, il serait possible d'agrandir la zone UA, une zone urbaine à vocation mixte d'habitat, de services et d'activités non nuisantes pour l'habitat. En l'état, seul une partie des façades du projet sont à l'alignement. Un classement en zone UA se serait pas tout à fait favorable au projet. Seconde possibilité, passer en zone UB, qui correspond à l'extension immédiate du centre de l'agglomération. Il s'agit d'une zone mixte à dominante d'habitat et de services. En l'état, le projet utilise une des règles qui définissent les exceptions d'implantation, à savoir «lorsqu'une opération d'ensemble justifie d'une recherche architecturale particulièrement adaptée au site». Un classement en zone UB serait le plus adapté pour le projet.

Voir dans ANNEXES les différents relevés liés aux nuisances sonores

Catégorie	Niveau sonore au point de référence en période diurne (dB(A))	Niveau sonore au point de référence en période nocturne (dB(A))
1	83	78
2	79	74
3	73	68
4	68	63
5	63	58

Source : Arrêté portant révision du classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires du département de l'Ain - Le préfet de l'Ain ain.gouv.fr

LES ZONES FAVORABLES POUR LE PROJET

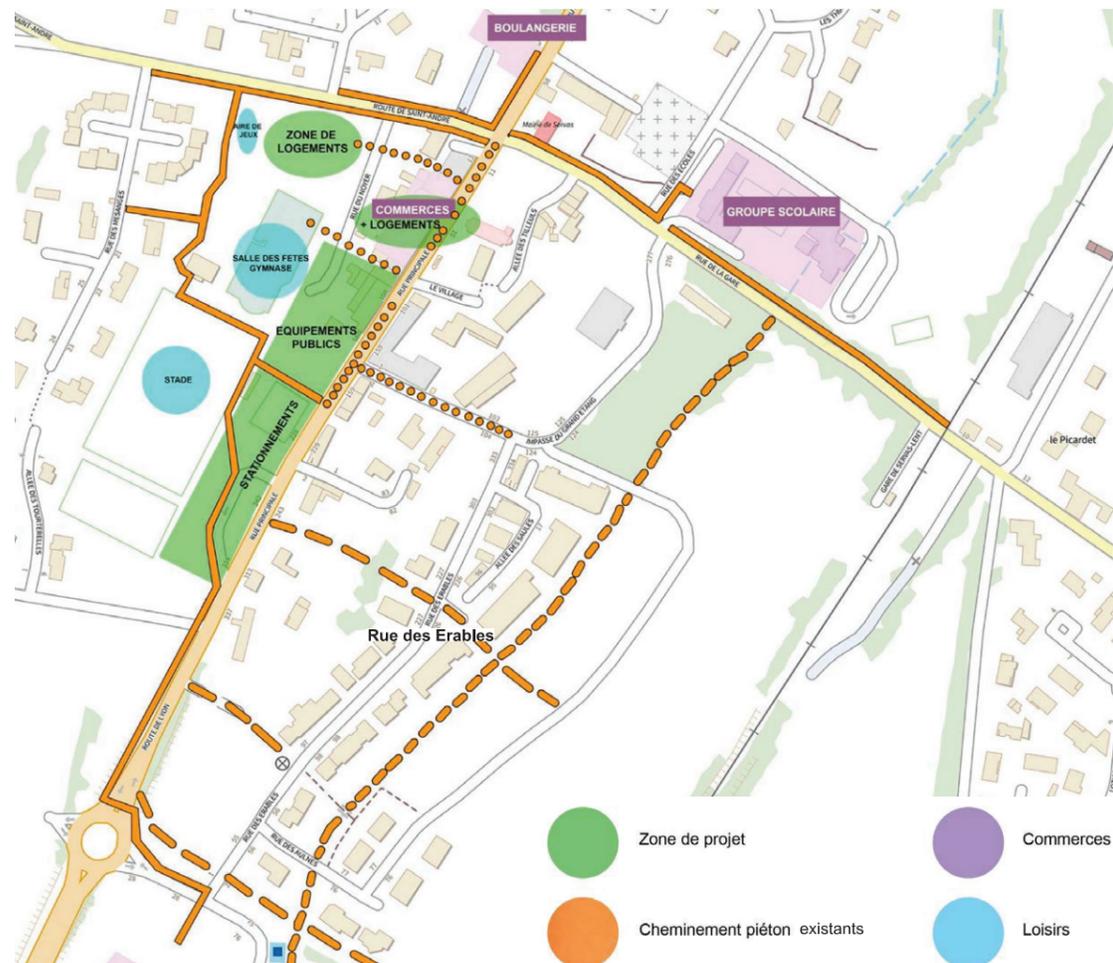
Le premier site représenté en vert sur le plan ci-dessous, est **l'emplacement idéal pour implanter un nouveau quartier d'habitations**. Cela est situé à l'écart de la route départementale D1083, tout en étant dans la continuité de parcelles d'habitations individuelles et proche de servas-centre.

Cet espace situé à l'arrière de la salle polyvalente a de grands atouts.

Le premier est le calme relatif de la route D64. Le reste de l'environnement l'est aussi. Il se compose de pavillons individuels, d'un gymnase accolé à la salle polyvalente, d'un espace de jeux pour enfants, d'un stade municipal, et surtout, d'un **cheminement piéton permettant de rejoindre le centre-bourg en toute sécurité, amenant aussi bien à l'école primaire qu'au supermarché**.

C'est un réel atout favorisant les déplacements piétons.

Cela devient un projet fédérateur permettant à Servas de se développer.



La commune de Servas présente un potentiel de restructuration. Située entre Bourg-en-Bresse et Lyon, elle bénéficie d'un emplacement stratégique : assez proche des grandes agglomérations pour profiter de leur dynamique, mais suffisamment en retrait pour conserver un cadre de vie paisible et rural.

Ce projet a constitué pour moi une nouvelle expérience formatrice : la réalisation d'un diagnostic urbain à l'échelle d'un centre-bourg. Pour la première fois, je me suis confrontée à une démarche mêlant à la fois l'architecture et l'urbanisme, dans une réflexion globale sur l'évolution du village. Observer, analyser, comprendre les forces et les faiblesses du territoire m'a permis de percevoir l'importance d'une vision transversale : il ne s'agissait pas seulement de penser le bâtiment, mais d'imaginer la cohérence d'un ensemble urbain.

Le diagnostic a mis en évidence une problématique récurrente dans de nombreux centres-bourgs : la déshérence progressive des cœurs de village, marquée par des commerces fermés et des bâtiments laissés à l'abandon. À Servas, la rénovation des constructions qui longent la route départementale principale apparaît comme une action prioritaire, afin de redonner vitalité et attractivité au centre.

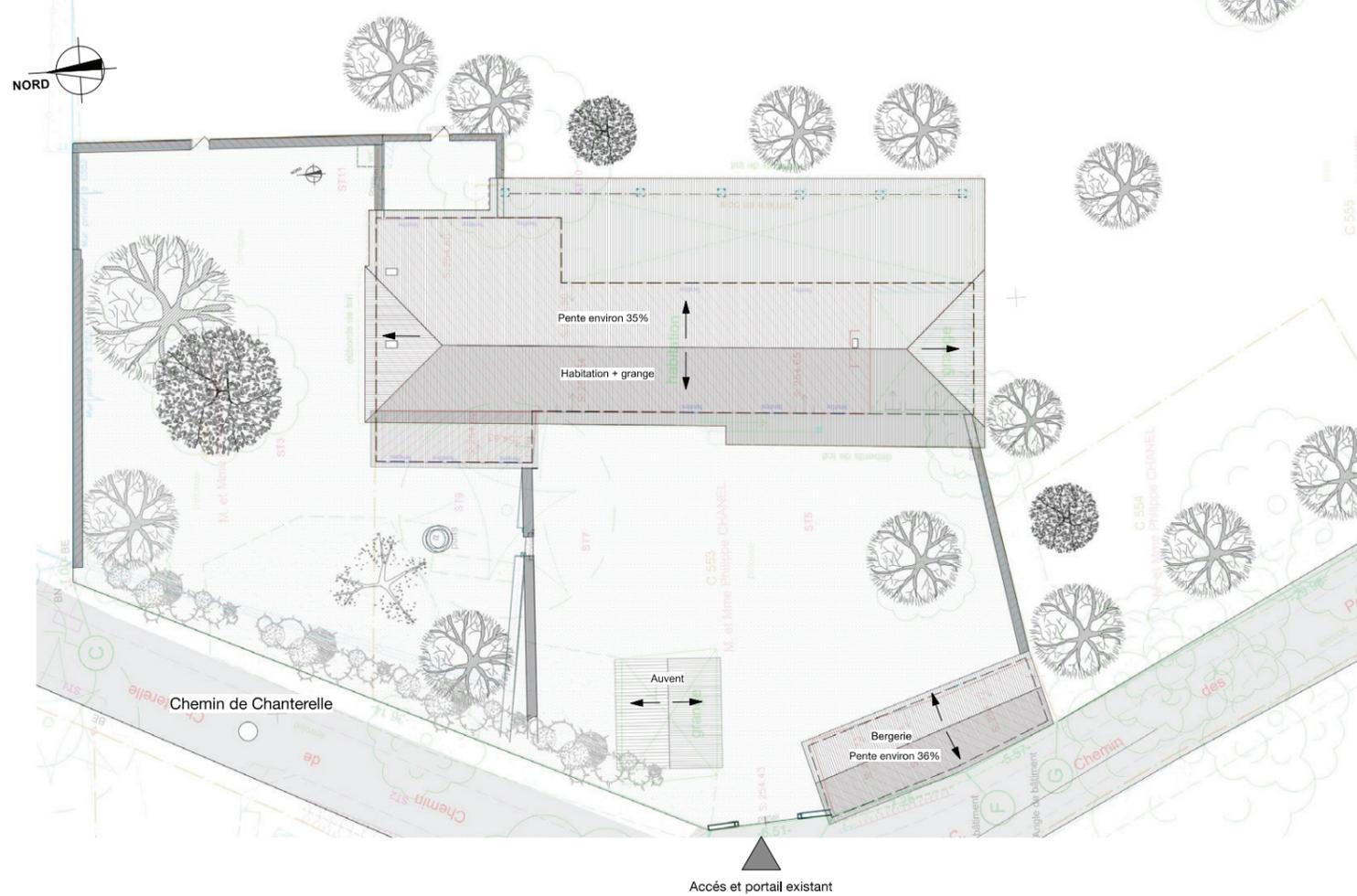
L'arrivée du projet de déviation de la RD 1083 représente également une opportunité décisive. Avec un trafic routier allégé, le centre retrouverait son calme et deviendrait propice à une requalification d'ensemble. De nouveaux commerces, des logements et des espaces publics pourraient alors s'implanter, recréant un cœur de bourg vivant et convivial pour les habitants.

En parallèle, le projet propose d'ouvrir une nouvelle zone de construction destinée à accueillir des logements de type intermédiaire. Cette orientation, qui nécessiterait une adaptation du PLU, permettrait de diversifier l'offre résidentielle et d'accueillir de nouveaux habitants, tout en évitant l'étalement urbain.

L'un des atouts majeurs mis en lumière par le diagnostic concerne les cheminements piétons : de larges trottoirs, des espaces en retrait et enherbés favorisent déjà la marche sécurisée, à l'écart de la circulation routière. Le projet s'inscrit dans cette continuité en valorisant les mobilités douces et en créant des transversalités grâce à l'aménagement de venelles piétonnes traversantes.

Ce travail a révélé des enjeux considérables pour la commune : redonner une identité forte à Servas, développer ses atouts existants et lui offrir de nouvelles perspectives de développement. Plus qu'un simple exercice, il s'est agi d'un véritable apprentissage du regard urbanistique, venant enrichir ma pratique architecturale. J'ai compris à travers cette expérience que le projet urbain naît toujours d'une observation fine du territoire, et qu'il puise sa force dans l'équilibre entre l'architecture, la ville et la vie des habitants.

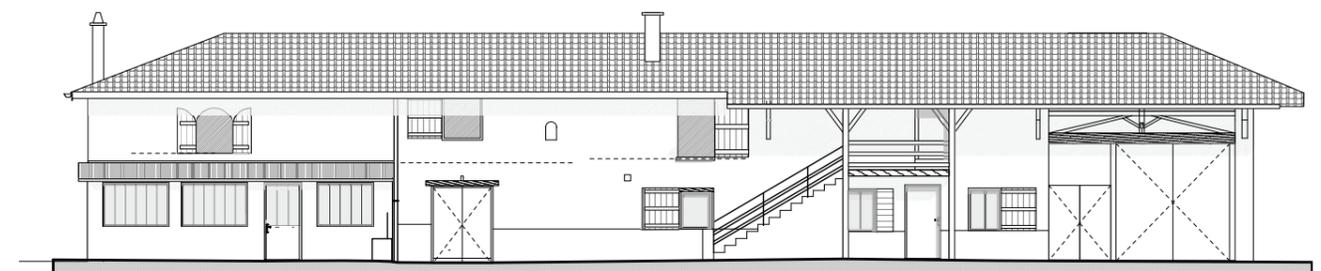
Réhabilitation d'un corps de ferme



Il s'agissait d'un corps de ferme inhabité, composé d'une partie ancienne organisée en pièces carrées, prolongée par de vastes espaces de granges. Le relevé de ce bâtiment s'est révélé être une véritable immersion dans un lieu marqué par le temps : poussière, toiles d'araignée et traces d'abandon accompagnaient chaque étape de l'exploration.

La phase de remise au propre fut particulièrement exigeante. Les murs irréguliers, parfois tordus, le fruit marqué sur les maçonneries, ainsi que la complexité des volumes contraignants rendaient l'exercice fastidieux mais riche d'enseignements. Cette expérience m'a permis de mesurer combien un relevé ne se limite pas à une simple transcription géométrique : il suppose d'appréhender les particularités constructives, de composer avec les déformations, et d'apprendre à traduire fidèlement la réalité d'un bâtiment ancien.

Au-delà de l'aspect technique, ce relevé m'a fait prendre conscience que chaque imperfection, chaque irrégularité raconte aussi l'histoire du lieu et participe à son identité. Travailler sur ce corps de ferme, c'était donc à la fois un exercice de rigueur méthodologique et une rencontre avec une architecture vernaculaire chargée de mémoire.



FACADE OUEST

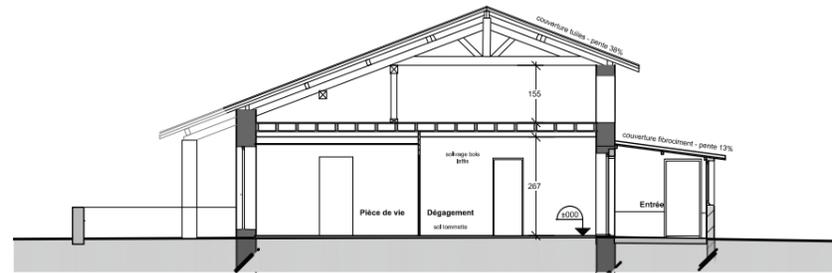
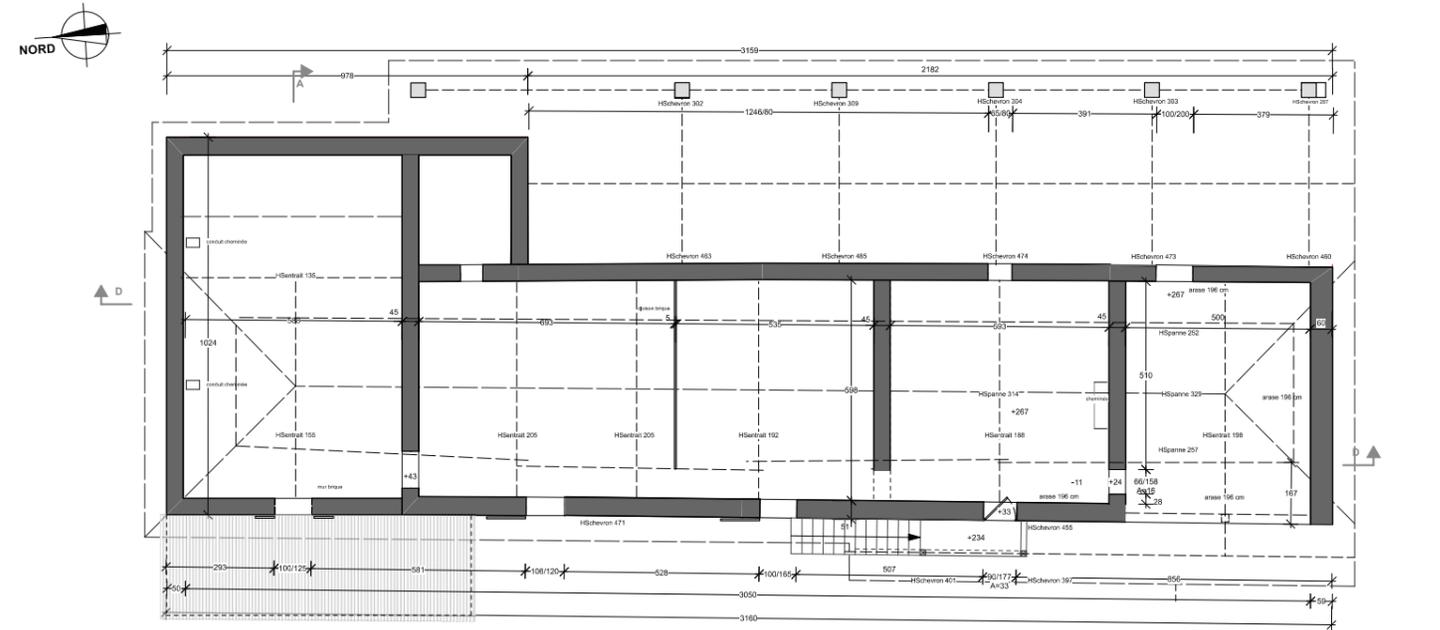
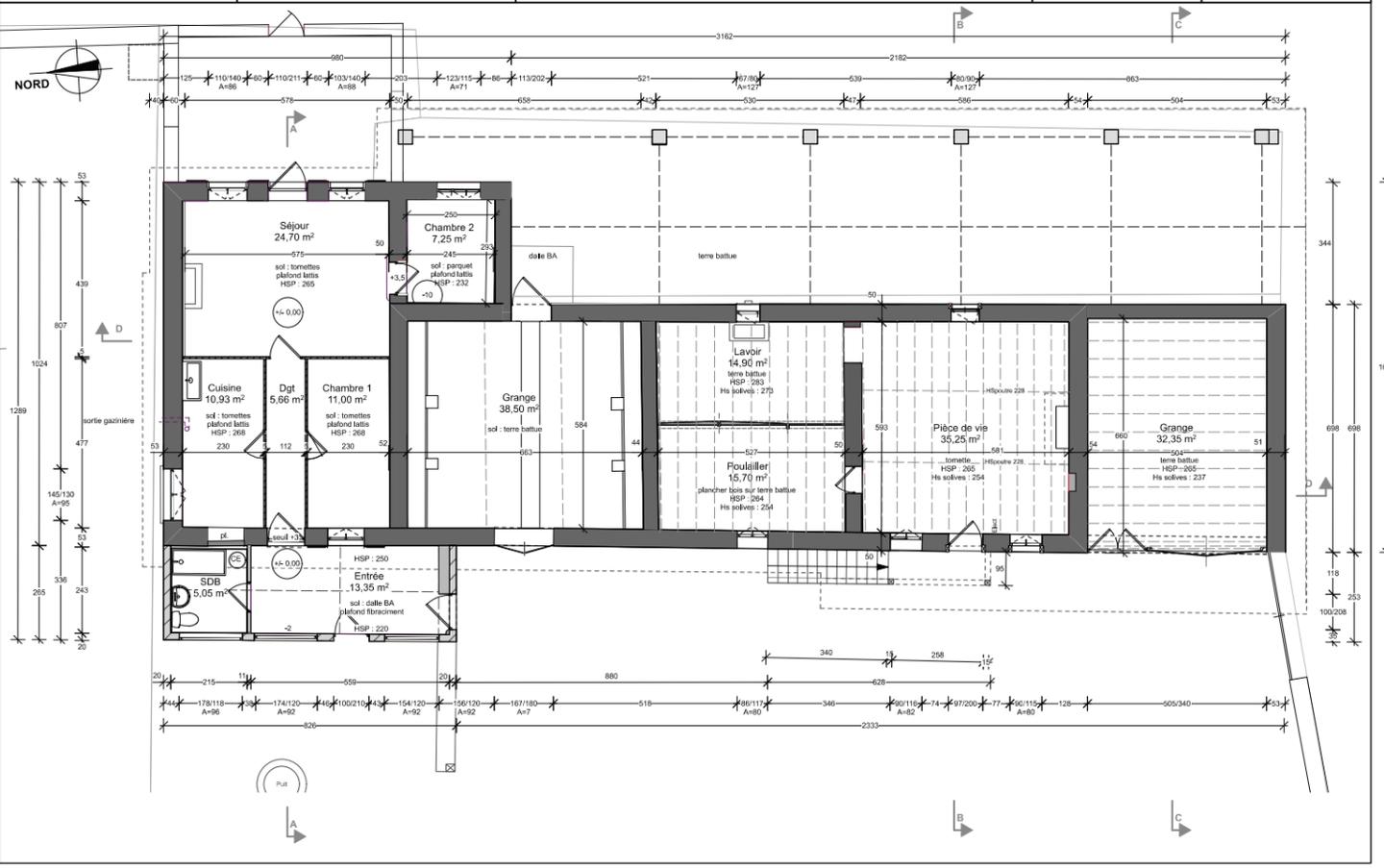
REHABILITATION
D'UNE HABITATION EXISTANTE
285 Chemin de Chanterelle
01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

2023 10 - 02

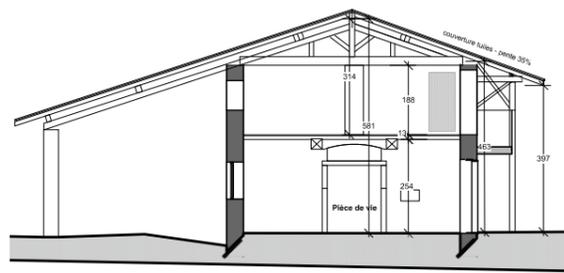
ETAT DES LIEUX
PLAN DU NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE

DATE:
NOVEMBRE 2023
EHELLE:
1/100

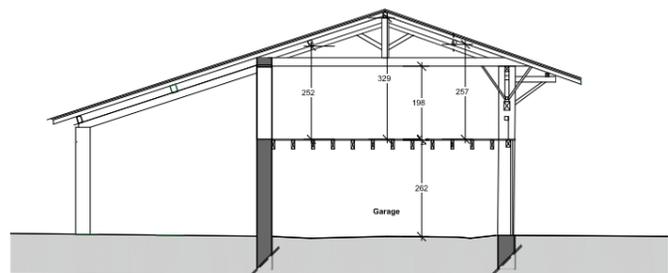
art'bel
architectes associés
1481 architectes - Capital 10 000 €
1003, 801 34031 Bourg en Bresse - France 01 79 25 02 07
407 rue de la République - F-69003 Lyon - France
Tel. : 04 78 45 14 14 - mail : artbel@artbel.fr



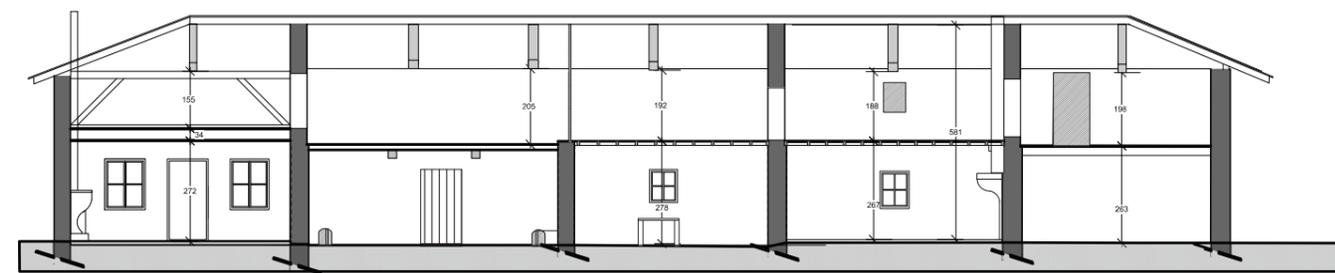
COUPE AA



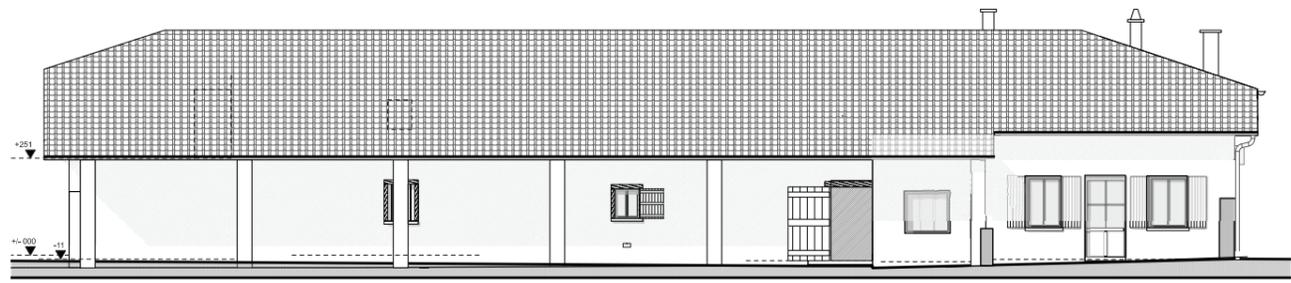
COUPE BB



COUPE CC

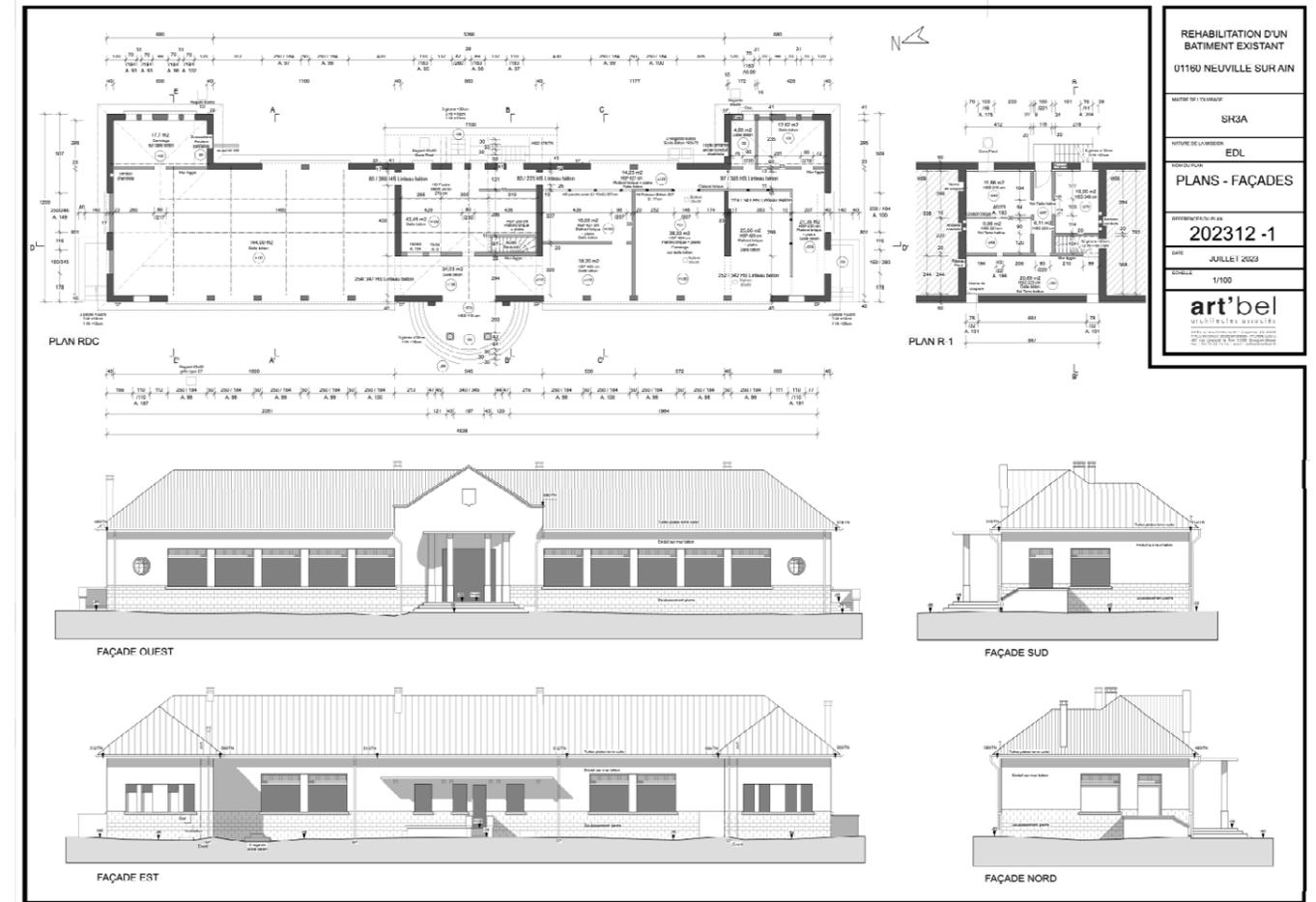


COUPE DD



FACADE EST

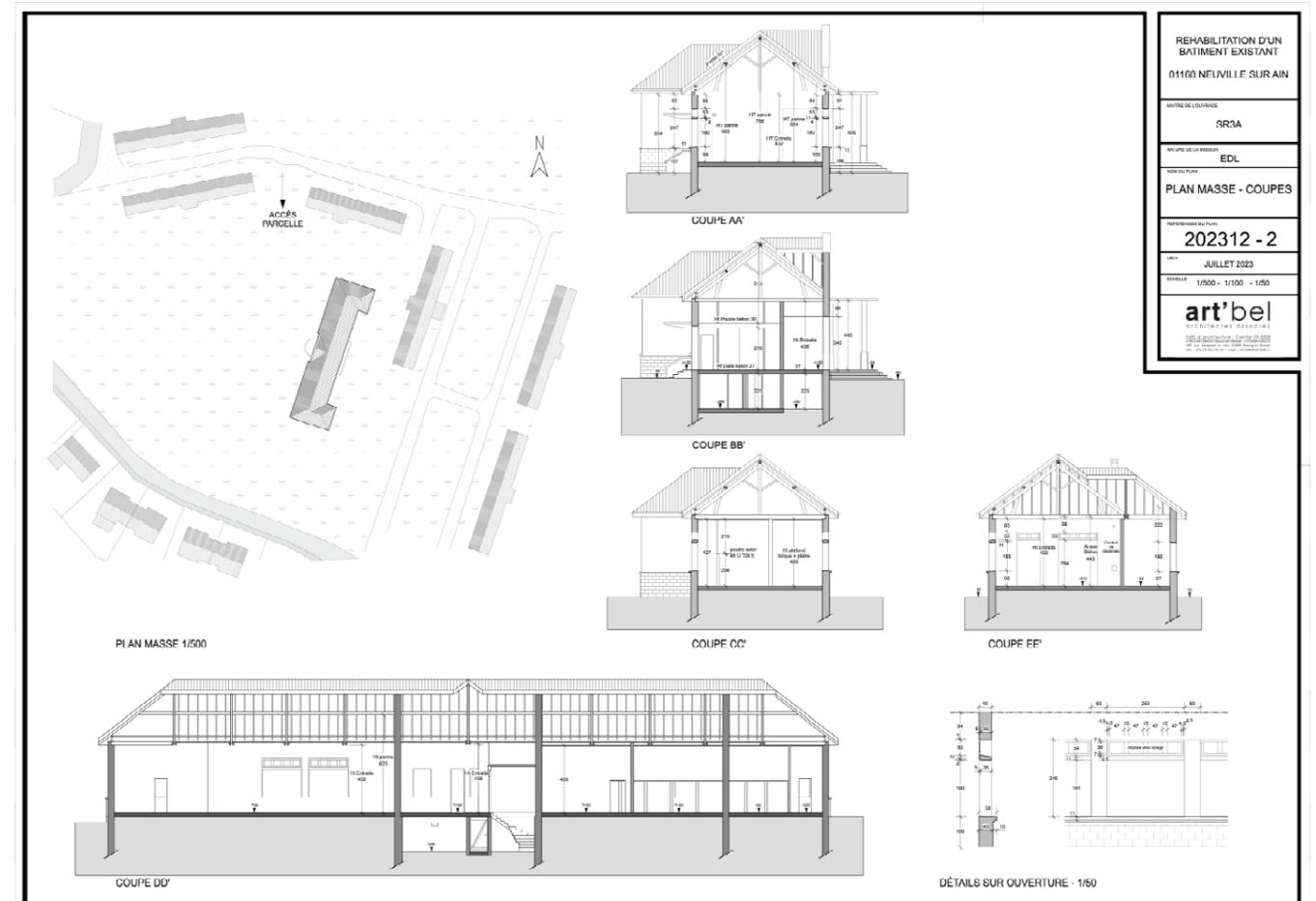
Projet de bureau au coeur d'un ancien bâtiment militaire

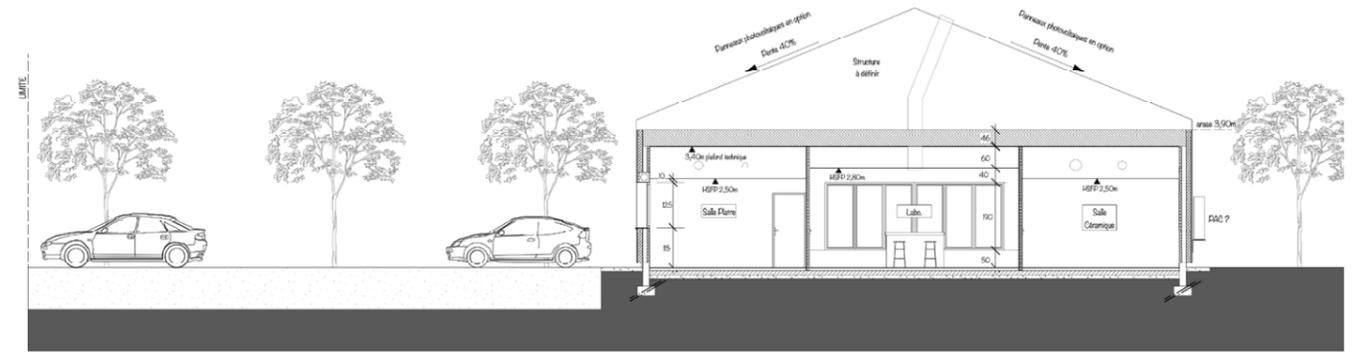


Il s'agissait d'un projet de bureaux implanté au cœur d'un ancien bâtiment militaire du camp de Thol, situé à Neuville-sur-Ain. Réaliser ce relevé, seule, dans un lieu marqué par l'abandon, fut une expérience singulière. Le camp, autrefois structuré et actif, se présente aujourd'hui comme un espace délaissé, partiellement détruit, squatté, et livré au temps.

L'atmosphère du site est particulière, presque chargée : marcher dans ce bâtiment militaire désaffecté, aux traces visibles de dégradation et d'occupation sauvage, c'était à la fois constater l'empreinte du passé et mesurer le potentiel de transformation. Chaque fissure, chaque ruine racontait une histoire, tout en mettant en évidence les contraintes techniques d'un tel projet de reconversion.

Ce relevé ne se limitait pas à un exercice de mesure. Il représentait un véritable travail d'observation et d'adaptation : composer avec des structures altérées, des volumes dégradés et une organisation spatiale héritée d'une fonction militaire désormais obsolète. Plus largement, ce projet m'a permis de comprendre combien la reconversion d'un lieu chargé d'histoire exige une double lecture : respecter l'identité et la mémoire du site, tout en imaginant son avenir à travers une nouvelle programmation, ici celle de bureaux.



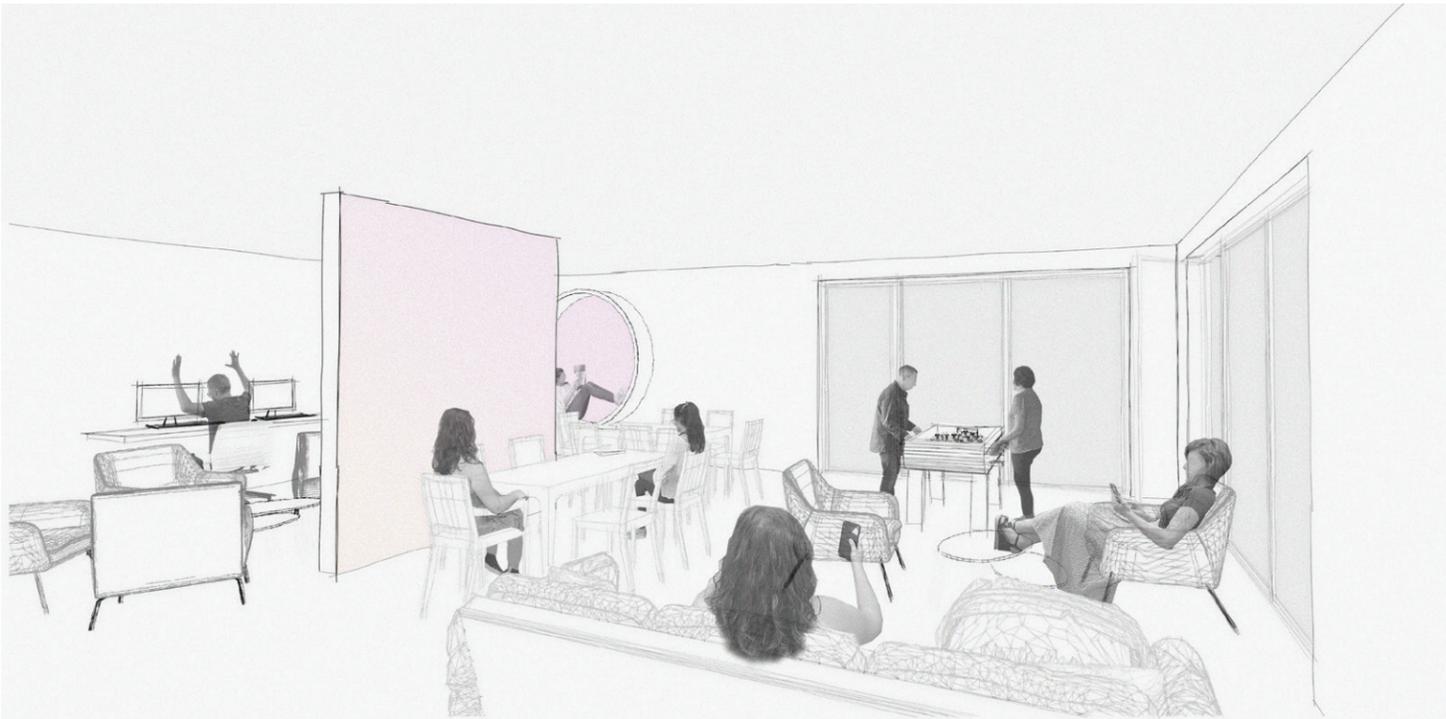


Dans ce projet, mon intervention s'est concentrée sur la réalisation du permis de construire pour un laboratoire dentaire. J'ai eu l'occasion d'assister aux dernières réunions de phase APS/APD, moments essentiels de mise au point avant le dépôt officiel du dossier. Cette participation m'a permis de comprendre l'importance du dialogue entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et bureaux d'études, afin d'aboutir à un projet cohérent et techniquement abouti.

Mon rôle a consisté à effectuer les ultimes ajustements sur les plans, pour ensuite préparer l'ensemble des pièces graphiques et administratives nécessaires au dépôt du permis de construire. Ce travail m'a sensibilisé à la précision et à la rigueur qu'exige cette étape réglementaire, où chaque détail peut avoir un impact sur l'acceptation du projet.

Le bâtiment concerné était un édifice de type industriel, conçu en charpente acier et habillé d'un bardage métallique. Un soin particulier a été apporté au traitement des façades : un jeu de variation dans les bardages a été imaginé afin de créer une harmonie visuelle avec les constructions voisines. Au-delà de la fonctionnalité inhérente à ce type de programme, il s'agissait donc aussi d'intégrer le projet dans son contexte, en recherchant un équilibre entre efficacité constructive et qualité architecturale.

Participation à la réalisation d'un concours



Ce projet a marqué ma première véritable participation à un concours d'architecture. J'y ai contribué en apportant mon aide à la réalisation des pièces graphiques et des documents complémentaires nécessaires à la diffusion du dossier. Lorsque j'ai intégré l'équipe, la partie conception était déjà largement avancée. Mon rôle s'est donc concentré sur un autre aspect, tout aussi essentiel : la mise en forme et la production des éléments permettant de valoriser le projet auprès du jury.

Il manquait en effet de nombreux supports : croquis, schémas explicatifs, notices et autres documents de présentation. Leur élaboration m'a permis de comprendre l'importance de cette seconde phase d'un concours, souvent moins visible que la conception elle-même, mais déterminante dans la transmission des idées. J'ai ainsi découvert combien la clarté des représentations, la qualité des rendus graphiques et la précision des textes peuvent influencer la perception d'un projet.

Cette expérience m'a montré que participer à un concours ne se résume pas à concevoir un projet architectural, mais qu'il s'agit aussi de le mettre en récit, de l'expliquer et de le rendre intelligible et attractif pour un jury. C'était une immersion précieuse dans les coulisses de la communication architecturale, où rigueur et sens de la synthèse deviennent des outils aussi importants que la créativité conceptuelle.

Le centre social de Villars-les-Dombes : Un havre de vie et un signal architectural pour la ville



Le Centre Social de Villars-les-Dombes se métamorphose en un **lieu vivant et vibrant**, un véritable socle architectural plurivalent. L'extension et la réhabilitation des bâtiments existants permettent de préserver l'identité du lieu tout en le magnifiant. Les blocs bâtis existants du Centre actuel du Colibri et de la Maison des Jeunes se différencient par leurs années de constructions. Ces géométries se retrouvent alors enfin unis sous un même traitement architectural. C'est Faire front commun sur le devant de la scène Villardoise. C'est Faire corps avec l'existant pour mettre en musique les compositions géométriques. Plus qu'un simple bâtiment, le Centre Social devient un instrument **au service du bien-être, un lieu où la vie sociale vibre au rythme des rencontres et des échanges**. Il devient un havre de vie, un carrefour d'échanges et de rencontres où chacun trouve sa place.

Nous valorisons dans notre projet un entre soi qui répond aux enjeux majeurs du CS Colibri :

- Un lieu accueillant, à l'intérieur comme à l'extérieur, permettant de favoriser le lien social
- La flexibilité d'usage, notamment l'autonomie de certains espaces exprimant un lieu pensé par et pour ses occupants
- Une nouvelle image à l'échelle de la ville, du paysage et du bâtiment, unis par son extension

Loin de s'imposer, **le Centre Social s'intègre harmonieusement dans son environnement, en respectant son histoire et en dialoguant avec les éléments qui l'entourent.**

Un parvis paysager accueille les visiteurs et invite à la découverte du bâtiment. On voit **toute la transparence longitudinale du bâtiment**. Cela offre une perspective lumineuse depuis le parvis jusqu'au jardin, en passant par le grand patio végétalisé et sa terrasse bois.

- Ce **patio central** apporte de la lumière naturelle et structure la circulation, créant des espaces de rencontres et d'échanges.
- Des **espaces modulables et évolutifs** s'adaptent aux besoins changeants des usagers.
- Des matériaux durables et des solutions techniques éprouvées garantissent **une faible maintenance et un investissement durable**.

Les circulations : des espaces valorisés au cœur du projet

Si les circulations font partie intégrante du programme, elles sont souvent négligées en termes de surface et de prix. Dans le cadre du projet, les circulations occupent une place centrale, tant du point de vue fonctionnel qu'architectural.

Le **patio**, élément structurant du projet, joue un rôle essentiel en matière de circulations. Véritable poumon du bâtiment, il permet d'amener lumière naturelle et de la ventilation, favorisant ainsi le confort des usagers, tel un souffle vivifiant au cœur de la composition musicale. De plus, **sa position facilite la mise en œuvre de deux phases de travaux** distinctes, limitant ainsi les perturbations liées au chantier. **Un phasage harmonieux des travaux** permet alors une continuité d'activité du centre social pendant le chantier. Enfin, le patio assure une liaison fluide entre les différents niveaux du bâtiment en R+1, en s'articulant autour des planchers existants conservés.

Ces atouts fonctionnels se doublent d'une véritable dimension architecturale. Le patio, véritable oasis en plein cœur du centre social, offre un cadre de vie agréable et convivial. Sa conception paysagère soignée contribue à l'harmonie générale du projet. **Conséquence de ce choix architectural fort**, la surface des circulations est élevée, ce qui a un impact direct sur le prix du projet. Cependant, cette surface n'est pas une simple perte d'espace, mais un investissement en faveur du confort, et de la fonctionnalité du bâtiment.

Points forts du projet

- Respect du programme et des besoins des usagers (Lien social et bien-être des habitants)
- Qualité architecturale et insertion urbaine réussie
- Performance énergétique et durabilité
- Surfaces de circulations importantes pour un meilleur confort des usagers
- Respect de l'intimité du voisin Ouest par un écartement du bâtiment neuf par rapport à la limite
- Jardin et éléments de paysage valorisés pour un cadre de vie agréable
- Circulations valorisées comme espaces fonctionnels et architecturaux
- Patio central apportant lumière, ventilation, liaison entre les niveaux et Deux phases de travaux simples

Le projet architectural du Centre Social de Villars-les-Dombes est une réussite sur tous les plans. Il répond aux besoins des usagers, s'intègre harmonieusement dans son environnement et contribue au développement durable de la commune.

Ce projet est un exemple concret de l'architecture au service du bien-être de ces occupants.

Chaque élément du projet joue sa partition avec justesse et précision, créant une symphonie architecturale inoubliable. Le Centre Social de Villars-les-Dombes est une véritable ode à la vie, **un lieu où la musique de l'échange et de la rencontre résonne chaque jour.**



PERSPECTIVE EXTERIEURE A : LE PARVIS pavés paysagers vue depuis la RUE DES DOMBES



FACADE NORD sur le PARVIS



FACADE SUD sur le JARDIN



PLAN RDC 1/200ème



PLAN R+1 1/200ème



VUE D'ENSEMBLE : VOLUMETRIE du BATIMENT et son INSERTION DANS LE SITE



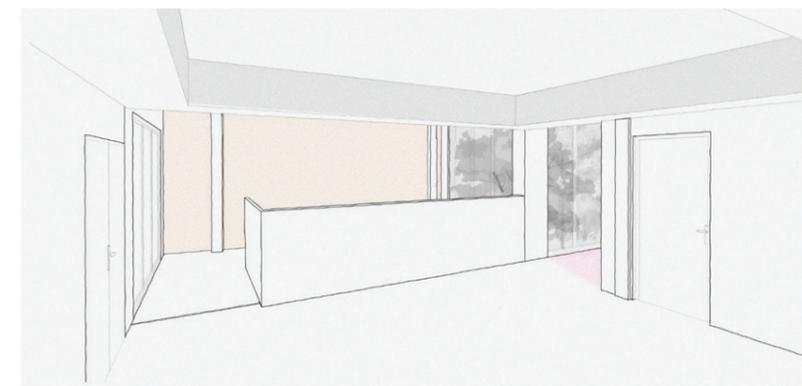
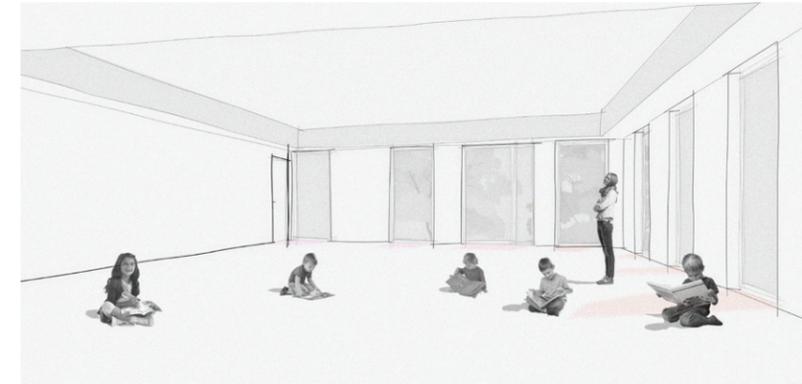
PLAN MASSE 1/500ème

Cette première participation à un concours m'a permis de découvrir concrètement les différentes modalités qui l'accompagnent : le respect des échéances souvent serrées, l'organisation du travail jusqu'aux impressions finales, ainsi que la gestion du temps et des priorités. J'ai trouvé dans cette expérience un écho avec les études, notamment dans la préparation des rendus.

La réalisation des panneaux au format A0 m'a rappelé les exercices de l'école d'architecture : mise en page, hiérarchisation des informations, optimisation des espaces disponibles sur les planches et choix pertinent des titres pour guider la lecture. J'ai compris que ces détails, en apparence secondaires, sont en réalité décisifs pour la clarté et l'efficacité de la présentation d'un projet.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de travailler sur la mise en scène des croquis, afin de rendre perceptibles les différents espaces et les ambiances du futur centre social. Ce travail graphique m'a particulièrement enthousiasmé : il s'agissait non seulement de montrer l'architecture, mais aussi de traduire l'atmosphère, la vie et les usages imaginés. C'était pour moi un prolongement direct de ce que j'aimais dans les rendus : donner une identité et une émotion au projet, au-delà de sa seule dimension technique.

Cette expérience m'a donc conforté dans l'idée que les concours sont une étape privilégiée pour conjuguer précision professionnelle et créativité, entre rigueur du rendu et expression architecturale.

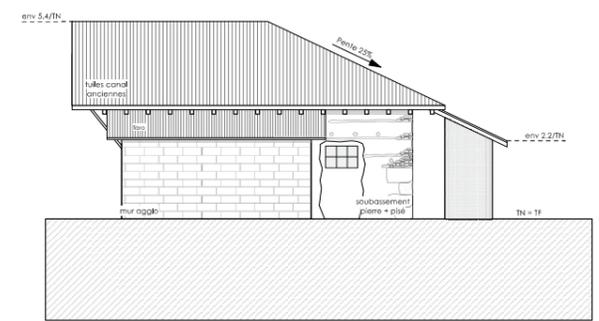


Permis de construire

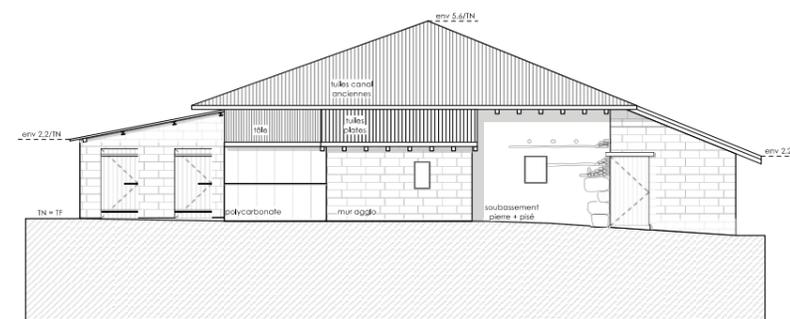
Réhabilitation d'une grange en garage



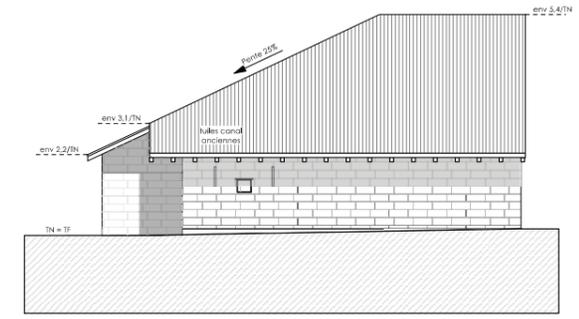
FACADE OUEST



FACADE SUD



FACADE EST



FACADE NORD

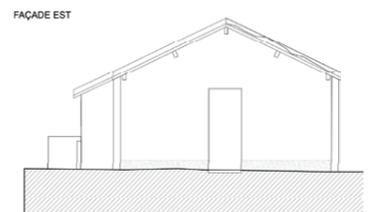
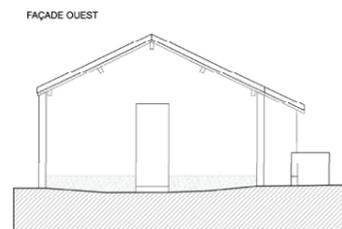
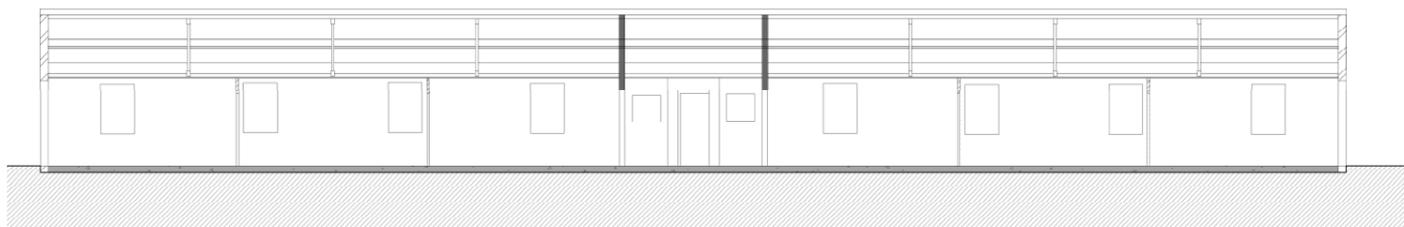
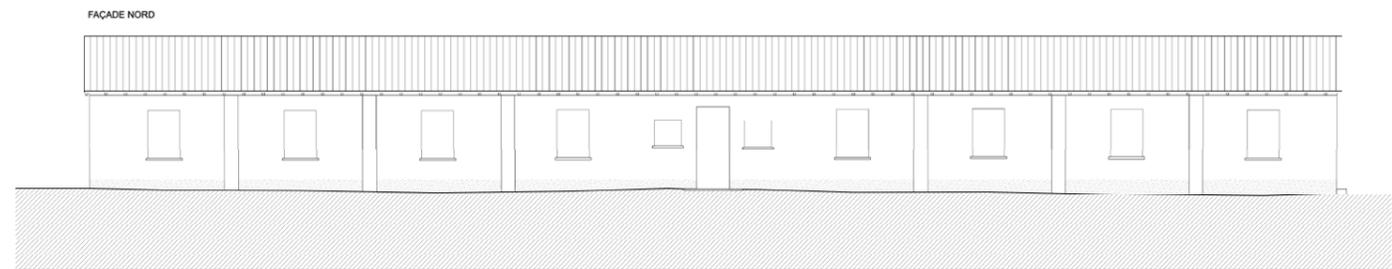
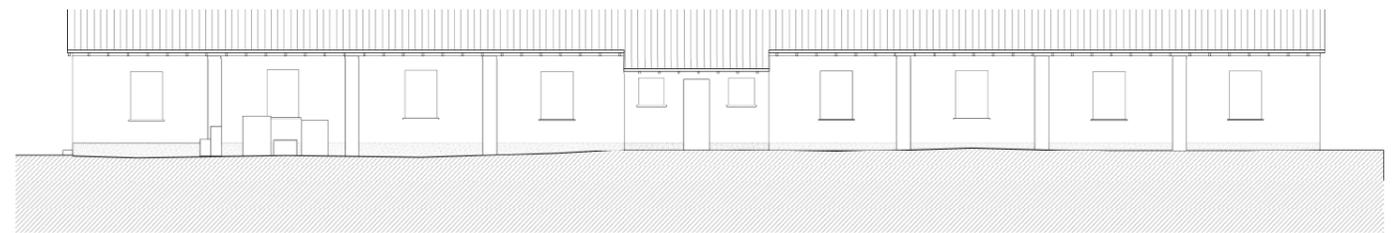
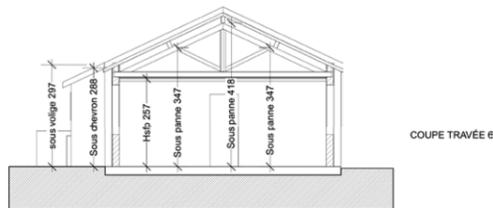
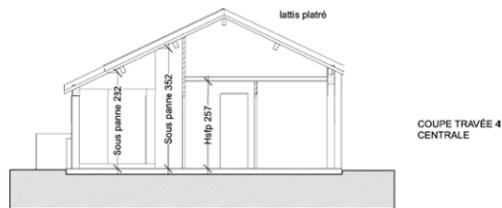
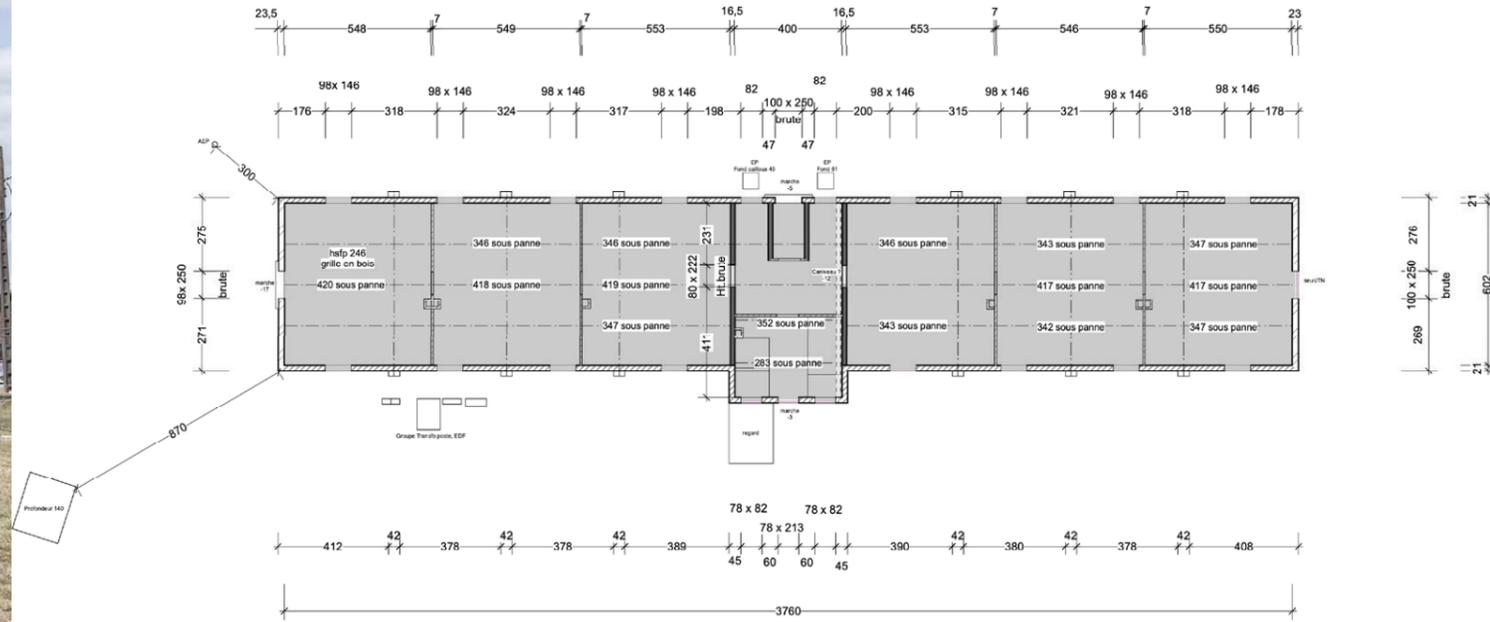
Depuis mes débuts en agence, j'ai progressivement découvert les différentes étapes administratives et techniques liées à la profession. J'ai commencé par participer, puis par réaliser de manière autonome, de nombreux permis de construire et déclarations préalables, en prenant compte la rigueur des Cerfa. Ces missions m'ont permis de comprendre l'importance de la précision et du respect des procédures, passages obligés pour donner vie à un projet.

Les projets sur lesquels j'ai travaillé étaient variés : ravalements de façades, construction d'un centre périscolaire, réhabilitations de corps de ferme, jusqu'à la demande de permis pour transformer une grange en garage pour un agriculteur local. Cette diversité d'échelles et de contextes m'a donné une vision riche du métier, où chaque projet, qu'il soit modeste ou plus ambitieux, porte en lui des enjeux spécifiques.

Le travail sur le bâti ancien s'est révélé particulièrement formateur. Travailler la pierre ou le pisé, redonner une cohérence à un bâtiment abîmé par le temps, ce n'est pas seulement un exercice technique : c'est aussi une rencontre avec une architecture vernaculaire fragile, où chaque mur tordu et chaque menuiserie altérée demande une attention particulière. Ces contraintes, loin d'être des obstacles, apportent une complexité et un intérêt singulier au projet.

Au final, cette succession d'expériences m'a montré combien la richesse du métier d'architecte réside dans la diversité des projets : du patrimoine rural à l'équipement public, de la réhabilitation à la construction neuve. Chacun de ces projets contribue à façonner une vision globale, où l'architecture dialogue à la fois avec la technique, l'histoire et la vie quotidienne des habitants.

Un travail de relevé et de remise au propre d'un bâtiment militaire Camps de Thol, Neuville sur Ain



Extension du restaurant du centre scolaire Saint à Joseph à Miribel

Concours d'un restaurant scolaire Avec extension du bâtiment existant

Quoi de mieux que de conclure cette expérience par un concours ? Mais cette fois-ci, à la différence de mon premier concours, mon rôle a été bien plus important : j'ai pu participer pleinement à la phase de conception. C'était pour moi une étape nouvelle, que je n'avais pas encore explorée au cours de mes années d'apprentissage : travailler sur un concours dès le programme donné, comprendre les usages et analyser les informations pour y répondre au mieux.

Le projet concernait l'extension d'un restaurant scolaire pour un lycée catholique à Miribel. La problématique initiale était claire : le manque de places disponibles entraînait une gestion difficile des repas, certains élèves ne disposant que d'une dizaine de minutes pour manger. Le programme demandait la création de 500 places supplémentaires, tout en repensant la fonctionnalité des espaces. Aujourd'hui, les élèves – de la maternelle jusqu'au lycée – ainsi que les professeurs partagent les mêmes espaces, ce qui engendre une organisation confuse et peu adaptée. Il fallait donc repenser les circulations, différencier les flux, mais aussi intégrer des espaces spécifiques pour chaque usage.

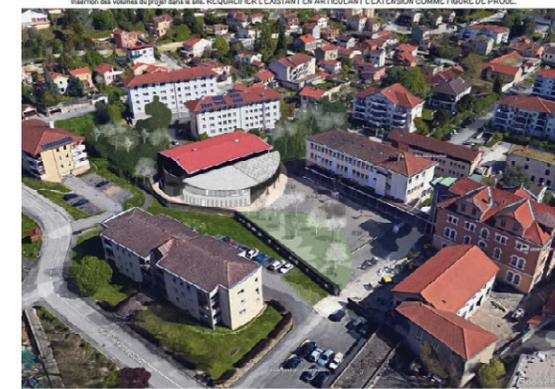
Une autre contrainte importante concernait la gestion des déchets et du tri, aujourd'hui inadaptée aux normes actuelles. Le projet devait donc intégrer une nouvelle organisation fonctionnelle, respectueuse des pratiques contemporaines et des réglementations.

Sur le plan architectural, le bâtiment existant présentait déjà une base rectangulaire complétée par des extensions en demi-cercle, ce qui complexifiait la façade. L'idée a donc été de concevoir l'extension comme une harmonisation de cette composition : reprendre la logique du demi-cercle tout en y ajoutant un préau, offrant aux enfants un espace couvert dans la cour. Cette réflexion s'est également prolongée dans les aménagements extérieurs : la suppression de surfaces imperméabilisées au profit d'espaces arborés a permis d'imaginer de véritables îlots de fraîcheur dans une cour aujourd'hui minérale et bétonnée.

Ce travail a été extrêmement enrichissant. Même si le concours impose une approche encore succincte, non détaillée comme dans une phase de conception classique, il offre l'opportunité de développer des idées fortes, de raconter une intention et de donner envie au jury de voir le projet se concrétiser. Cette expérience m'a surtout montré que l'architecture prend tout son sens lorsqu'elle place l'utilisateur au centre : ici, offrir aux élèves et aux professeurs un espace fonctionnel, confortable et agréable, où la qualité architecturale dialogue avec les usages. Un projet à échelle humaine, où fonctionnalité et architecture se rejoignent pour créer un lieu vivant et adapté.

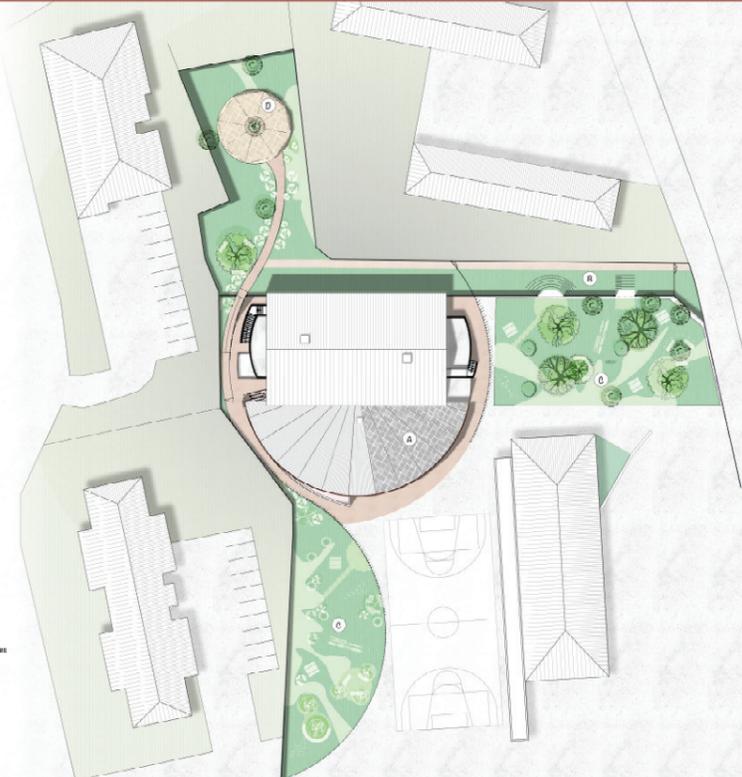


THÉÂTRE DE VERDURE.
La structure bois permet de s'installer sur les terrasses extérieures pour les pauses méridiennes des lycéens et des membres du personnel. Cette nouvelle entité architecturale simple et soignée est également au service de la pédagogie, ou pour organiser les festivités de fin d'année. L'espace de verdure existant est désormais habité.



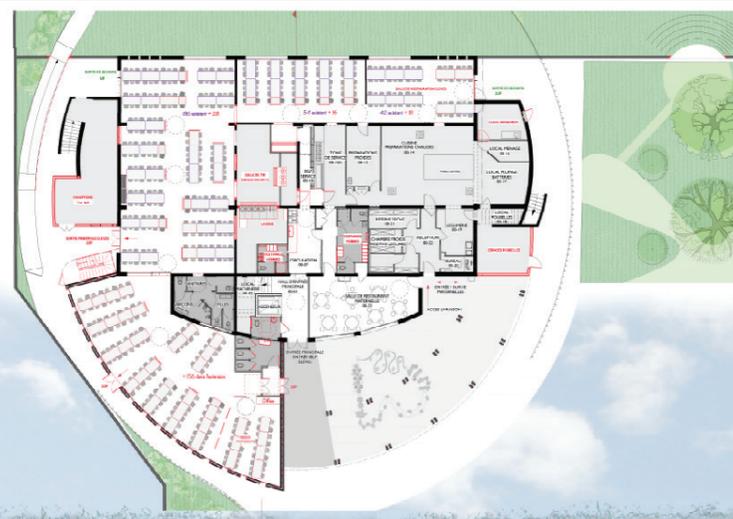
Insertion des volumes du projet dans le site. REQUALIFIER L'EXISTANT EN ARTICULANT L'EXTENSION COMME FIGURE DE PROUE.

- LEGENDE
- A) Ondulière photovoltaïque
 - B) Cradles
 - C) Cour Oasis
 - D) Théâtre de Verdure
 - E) Période de signalétique sur la double porte du préau
 - F) Principe de baffes acoustiques

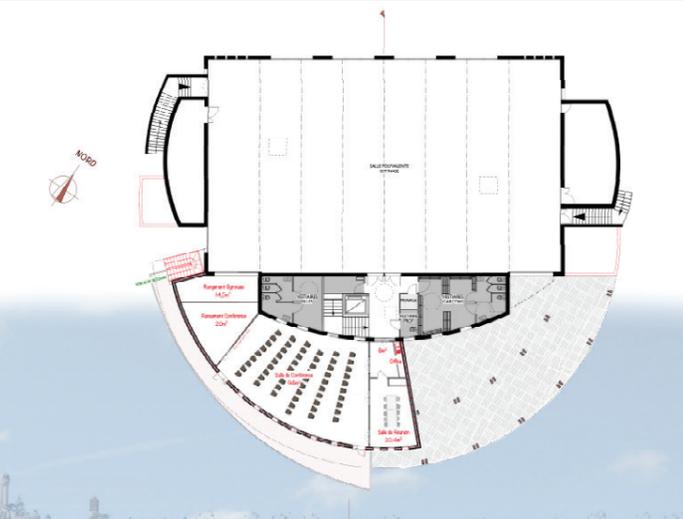


PLAN de MISES - 1:500^m
PLAN R+1 - 1:500^m

Le projet d'extension du restaurant scolaire permet d'améliorer le bien-être des convives, pour recevoir un total de 500 couverts (soit 186 couverts supplémentaires par rapport à l'existant), et requalifier les espaces techniques dédiés au restaurant scolaire. Une salle de conférence est créée en R+1. L'articulation de toiture en demi-cercle solutionne les problèmes d'étanchéité des vestiaires et crée un préau couvert pour toute la cour. Les espaces extérieurs deviennent des îlots de fraîcheur et de verdure tels des cours oasis, offrant de nouvelles perspectives pédagogiques.



PLAN de MISES - 1:500^m



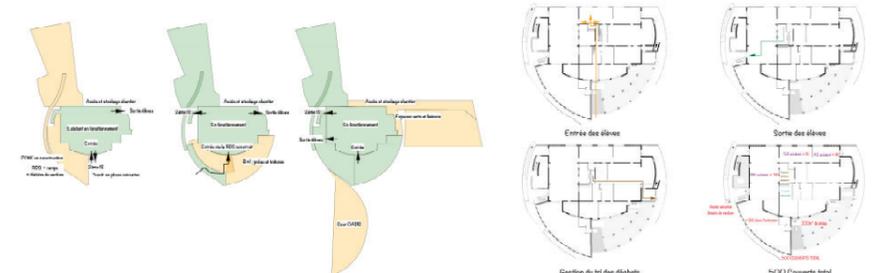
PLAN R+1 - 1:500^m



ARCADES THÉÂTRE DE VERDURE
EXTÉRIEUR: RDC restaurant scolaire & R+1 salle de conférence
Ressource conceptuelle avec une ondulière photovoltaïque côté préau
Façade double peau pour ombrager le préau et créer une nouvelle identité au bâtiment
Crédits: Espaces vertifs avec type cover DABO
Le travail de la toiture, orienté dans l'axe Nord-Sud, crée des zones ombragées, vitrées les qualités acoustiques et la fluidité renouée des usages des commes.
Vestiaires ET/OU espaces répartis. Les entrées, espaces de détente re-centralisés sous la "terrace" et sans de circulation des commes normaux.
ARCADES THÉÂTRE DE VERDURE
CROQUIS SUR L'ARTICULATION ENTRE L'EXTENSION ET L'EXISTANT - 1:500^m



Vue de l'extension du restaurant scolaire, dédié aux lycéens & membres du personnel. Assis au théâtre de verdure souligné.



Chassage du charrier en site occupé.
Gestion de tri des déchets
500 Couverts total
Schémas de la fonctionnalité retrouvée.

Nous sommes en juillet 2025 : je viens tout juste d'obtenir mon diplôme d'État d'architecte. Ce titre, encore tout frais, résonne comme l'aboutissement d'années de travail, de réflexions et de nuits blanches, marquées par l'intensité du PFE et la rigueur du mémoire. Fatiguée par ces dernières épreuves mais portée par une énergie créative renouvelée, je choisis de revenir aider l'agence qui m'a tant apporté. C'est grâce à elle que j'ai pu acquérir les premières expériences et connaissances qui me construisent aujourd'hui comme jeune professionnelle.

Bien que mon parcours dans le monde du travail ne fasse encore que commencer, j'ai désormais une certitude : je sais ce que je veux faire, et surtout ce que je veux être. Mon ambition est de devenir une architecte responsable, attentive aux enjeux environnementaux, consciente du monde qui nous entoure et soucieuse de l'impact que peut avoir chaque projet. Pour moi, l'architecture n'est pas seulement une réponse technique ou esthétique : c'est une manière de prendre part à un avenir plus respectueux, durable et humain.

LAURA ZORZI

17 Lotissement Chantoiseau
01310 MONTRACOL

06 88 29 85 97

laurazorzi2000@gmail.com